

INTOSAI



Revue

INTERNATIONALE
de la vérification des comptes publics

*Numéro spécial sur
l'examen par les pairs*



Octobre 2011



Conseil de rédaction

Josef Moser, *Président de la Cour des comptes de l'Autriche*
John Wiersema, *Vérificateur général du Canada par intérim*
Faïza Kéfi, *Première Présidente de la Cour des comptes de la Tunisie*
Gene Dodaro, *Contrôleur général des États-Unis*
Adelina González, *Contrôleuse générale par intérim du Venezuela*

Présidente

Helen H. Hsing (É.-U.)

Rédactrice en chef

Muriel Forster (É.-U.)

Rédactrices en chef adjointes

Linda J. Sellevaag (É.-U.)
Melanie Papasian (É.-U.)

Rédacteurs associés

Bureau du vérificateur général (Canada)
Jagbans Singh (ASOSAI-Inde)
Luseane Sikalu (PASAI-Tonga)
Secrétariat de la CAROSAI (Sainte-Lucie)
Secrétariat général de l'EUROSAI (Espagne)
Khemais Hosni (Tunisie)
Basilio Jauregui (Venezuela)
Secrétariat général de l'INTOSAI (Autriche)
Bureau de reddition de comptes du gouvernement (É.-U.)

Administration

Sebrina Chase (É.-U.)
Paul Miller (É.-U.)

Membres du Comité directeur de l'INTOSAI

Terence Nombembe, *Auditeur général, Bureau de l'auditeur général, Afrique du Sud*
Liu Jiayi, *Auditeur général, Bureau de contrôle national, République populaire de Chine*
Osama Jaffer Faquih, *Président, Bureau d'audit général, Arabie saoudite*
Josef Moser, *Président, Cour des comptes, Autriche, secrétaire général*
Terrance Bastian, *Auditeur général, Ministère de l'auditeur général, Bahamas*
Ziriyo Bogui, *Président, Chambre des comptes, Côte d'Ivoire*
Carlos Ramón Pólit Faggioni, *Bureau de contrôle général de l'État, Équateur*
László Domokos, *Président, Office national d'audit, Hongrie*
Vinod Rai, *Contrôleur et Auditeur général, Inde*
Ali Al-Hesnawi, *Auditeur général, Conseil d'inspection et de contrôle populaire, Libye*
Juan M. Portal-Martinez, *Auditeur général, Cour supérieure d'audit de la Fédération du Mexique*
Lyn Provost, *Contrôleuse et Auditrice générale, Bureau du contrôleur et auditeur général, Nouvelle-Zélande*
Jørgen Kosmo, *Auditeur général, Norvège*
Muhammad Akhtar Buland Rana, *Auditeur général, Bureau de l'auditeur général, Pakistan*
Sergey Vadimovich Stepashin, *Président, Chambre des comptes de la Fédération de Russie*
Amyas Morse, *Contrôleur et Auditeur général, Bureau d'audit national, Royaume-Uni*
Gene Dodaro, *Contrôleur général, Bureau de reddition de comptes du gouvernement, États-Unis d'Amérique*
Adelina González, *Contrôleuse générale, Bureau du contrôleur général de la République, Venezuela*

La *Revue internationale de la vérification des comptes publics* est publiée tous les trimestres (janvier, avril, juillet et octobre) pour l'INTOSAI (Organisation internationale des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques) en allemand, en anglais, en arabe, en espagnol et en français. La *Revue*, organe officiel de l'INTOSAI, vise à l'avancement des procédures et techniques d'audit dans le secteur public. Les opinions et les idées formulées n'engagent que la rédaction et les auteurs des textes et ne reflètent pas nécessairement les vues ou l'orientation de l'Organisation.

La rédaction invite les personnes intéressées à soumettre des articles, des rapports spéciaux ou des informations à ses bureaux, aux soins du :

U.S. Government Accountability Office
441 G Street NW, Room 7814
Washington, D.C. 20548
United States

Téléphone : 202-512-4707
Fax : 202-512-4021
Courriel : intosajournal@gao.gov

La *Revue* sert parfois de document pédagogique. La rédaction accorde donc la préférence aux articles traitant d'aspects pratiques de l'audit dans le secteur public. Il peut s'agir d'études de cas, de commentaires sur de nouvelles méthodes d'audit ou de descriptions de programmes de formation en audit. Les articles traitant surtout d'aspects théoriques ne conviennent pas.

La *Revue* est distribuée gratuitement aux membres de l'INTOSAI et aux autres intéressés. Elle se trouve sur le site Web de l'INTOSAI à <http://intosajournal.org> ou à <http://intosai.org>. On peut aussi l'obtenir en s'adressant à la *Revue* à spel@gao.gov.

Les articles de la *Revue* sont répertoriés dans l'Accountants' Index par l'American Institute of Certified Public Accountants et présentés dans la publication Management Contents. Des articles choisis figurent également dans les comptes rendus analytiques publiés par les sociétés Anbar Management Services, de Wembley, en Angleterre, et University Microfilms International, d'Ann Arbor (Michigan), aux États-Unis.

Table des matières

Éditorial	1
Aperçu de la documentation sur l'examen par les pairs	6
En bref	8
Examen par les pairs : Les leçons tirées par une ISC examinée	12
Examen par les pairs : Réflexions des membres de l'équipe d'examen	17
Pleins feux sur les ISSAI	22
Le point sur la coopération INTOSAI — communauté des bailleurs de fonds	24
Dans le cadre de l'INTOSAI	26
Nouvelle de l'IDI	41
Événements de l'INTOSAI	45

SECTION SPÉCIALE SUR L'EXAMEN PAR LES PAIRS



Examen par les pairs : Un outil d'assurance qualité pour les ISC

Entrevue avec Dieter Engels, Président de l'ISC allemande et président du Sous-comité pour la promotion des meilleures pratiques et l'assurance qualité par le biais de l'évaluation volontaire par les pairs

Dans le domaine du journalisme scientifique, l'examen par les pairs se pratique depuis le XVII^e siècle. Dans le domaine de l'audit externe du secteur public, l'examen par les pairs est un outil relativement nouveau qui a gagné en importance ces dernières années au sein de la collectivité de l'INTOSAI.

Le Sous-comité 3 de la Commission de renforcement des capacités (CBC) est chargé de promouvoir les meilleures pratiques et l'assurance qualité par le biais de l'évaluation volontaire par les pairs. Selon les données du Sous-comité, 24 examens par les pairs ont été réalisés avec succès depuis 1999. Plus de 30 institutions supérieures de contrôle ont participé à au moins un examen par les pairs, en tant qu'ISC examinée ou en tant qu'ISC chargée de l'examen. À l'heure actuelle, cinq ISC membres de l'INTOSAI font l'objet d'un examen par des pairs.

Ce numéro de la *Revue internationale de la vérification des comptes publics* est consacré aux examens par les pairs, étant donné leur portée et leur importance de plus en plus grandes au sein de l'INTOSAI.

L'équipe de soutien du Sous-comité 3 de la CBC s'est entretenue avec le professeur Dieter Engels au sujet des diverses approches que les ISC ont adoptées en matière d'examen par les pairs et des expériences menées par l'ISC allemande dans ce domaine.

Question : *Pourquoi les ISC effectuent-elles des examens par les pairs?*

M. Engels : Les ISC effectuent des examens par les pairs pour un éventail de raisons. Dans la plupart des cas, l'examen par les pairs sert d'outil d'assurance de la qualité pour répondre à la question : Qui audite

l'auditeur? L'examen par les pairs aide les ISC à effectuer leurs travaux d'audit conformément aux normes professionnelles. Il les aide aussi à améliorer leurs méthodes et leurs procédures. Ainsi, quand l'ISC allemande a participé à l'examen de l'ISC autrichienne en 2010, elle a cherché comment l'ISC autrichienne pourrait mieux exécuter ses principales fonctions d'audit et de conseils.

Les examens par les pairs peuvent aussi servir de base à l'élaboration du plan de développement stratégique de l'ISC. Au moment où l'Estonie se préparait à devenir membre de l'Union européenne, son ISC s'est soumise à un examen par les pairs dont les résultats ont orienté la définition de sa mission et de ses responsabilités futures.

Question : *Vous venez de nous décrire les avantages d'un examen par les pairs pour les ISC examinées. Mais quels avantages l'examen par les pairs offre-t-il aux ISC qui le réalisent?*

M. Engels : Les examens par les pairs sont avantageux pour tous les participants, et non seulement pour l'ISC qui fait l'objet de l'examen. L'ISC qui effectue l'examen acquiert une connaissance approfondie des procédures et des méthodes de l'organisation examinée. Elle peut ainsi cerner les bonnes pratiques en comparant sa propre organisation et ses procédures à celles de l'ISC examinée. Jusqu'à maintenant, l'ISC allemande a participé à quatre examens par les pairs, et chaque examen a débouché sur des idées et des suggestions utiles pour ses travaux.

Question : *Tout cela semble très positif, mais ce travail pose-t-il des risques? Et s'il en pose, comment peut-on les atténuer?*

M. Engels : Personne n'aime être critiqué. Par conséquent, la décision de se soumettre à un examen par les pairs exige du courage, une ouverture d'esprit et une confiance en sa valeur. Devant ce courage, les ISC participantes doivent traiter les unes avec les autres sur un pied d'égalité, sans parti pris et dans un esprit d'amitié et de coopération. Cela ne veut pas dire que le processus ne donnera lieu qu'à des louanges et que la critique n'est pas souhaitable. Un examen par les pairs ne produira des retombées optimales que si l'ISC partenaire s'engage dans un dialogue sincère, franc et constructif et que les recommandations et les suggestions d'amélioration reposent sur des arguments solides.

Pour éviter toute ambiguïté et tout malentendu pendant un examen par les pairs, les ISC participantes doivent convenir, au préalable, des modalités d'exécution de l'examen. Par exemple, il est essentiel de s'entendre sur les objectifs, le calendrier et les étapes de l'examen, et sur les modalités financières. Ces conditions de base doivent être énoncées par écrit dans un document appelé protocole d'accord (PA).

Dans la plupart des cas, la structure organisationnelle et l'environnement d'audit de l'ISC examinée sont différents de ceux des ISC chargées de l'examen. L'équipe chargée de l'examen par les pairs doit donc recevoir toutes les informations dont elle a besoin pour se familiariser avec l'environnement social, économique, politique et juridique de l'ISC examinée. Cette étape est essentielle pour que l'ISC examinée puisse accepter et mettre en œuvre les recommandations que l'équipe d'examen formulera.

SECTION SPÉCIALE SUR L'EXAMEN PAR LES PAIRS

Question : *Sur quels aspects les examens par les pairs portent-ils normalement?*

M. Engels : Il n'existe pas de règle générale applicable. Puisque les examens par les pairs sont volontaires, les ISC participantes sont libres de décider de leur étendue et de leur contenu.

D'une part, l'examen par les pairs peut être relativement complet et porter sur toutes les activités d'audit et toute la structure organisationnelle d'une ISC. Ce fut le cas de l'examen par les pairs de la Cour des comptes européenne qui a été effectué en 2008.

D'autre part, les examens par les pairs peuvent porter sur un ou plusieurs secteurs d'activité. À titre d'exemple, l'examen par les pairs de l'ISC péruvienne, réalisé en 2008, a porté sur cinq secteurs d'activité choisis, dont les relations avec le Parlement et le processus de pétitions.

Question : *Les résultats de l'examen par les pairs devraient-ils être publiés?*

M. Engels : La décision de publier ou non les résultats de l'examen par les pairs appartient exclusivement à l'ISC examinée. Néanmoins, l'expérience a montré que les ISC qui font l'objet d'un examen par les pairs en rendent généralement les résultats publics.

Personnellement, je suis en faveur de les publier. Une institution qui admet aussi ouvertement ses forces et ses faiblesses suscite la confiance en elle et améliore son efficacité. De plus, d'autres ISC peuvent s'inspirer du rapport en l'utilisant, par exemple, comme repère pour concevoir leur propre examen par les pairs.

Question : *Quels autres outils peuvent aider les ISC à envisager ou à planifier un examen par les pairs?*

M. Engels : Comme vous le savez, le Sous-comité pour la promotion des meilleures pratiques et l'assurance qualité par le biais de l'évaluation volontaire par les pairs a préparé le *Guide d'examen par les pairs*, qui a été adopté comme ISSAI 5600 lors du XX^e INCOSAI, en Afrique du Sud. Ce guide d'examen est un outil utile qui aide tant l'ISC chargée de l'examen que l'ISC examinée à franchir avec succès toutes les étapes de l'examen par les pairs. Le guide met particulièrement l'accent sur le contenu du protocole d'accord, dont j'ai déjà souligné l'importance.

Le guide contient une annexe intitulée *Liste de contrôle pour les examens par les pairs, Annexe ISSAI 5600*, qui contient des questions détaillées pouvant être posées au cours d'un examen par les pairs. La liste de contrôle permet de guider l'équipe d'examineurs en fonction de l'étendue de l'examen et des aspects à examiner.

La documentation sur les examens par les pairs qui est affichée sur le site Web de la Commission de renforcement des capacités (<http://cbc.courdescomptes.ma/>) est un autre outil utile. Pour l'heure, cette documentation comprend des protocoles d'accord et les rapports de

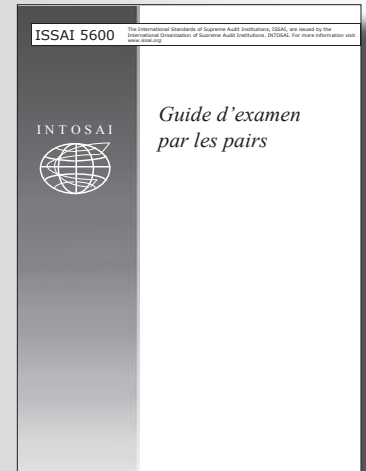
ISSAI 5600 : Guide l'examen par les pairs et Liste de contrôle

Le *Guide d'examen par les pairs* conçu par le Sous-comité 3 de la Commission de renforcement des capacités (CBC) de l'INTOSAI a été adopté au XX^e INCOSAI en tant qu'ISSAI 5600. Il se trouve sur le site Web des ISSAI à www.issai.org et sur celui de la CBC à <http://cbc.courdescomptes.ma> sous « Guides & Materials ».

Le *Guide d'examen par les pairs* contient des recommandations sur toutes les étapes d'un examen par les pairs. Il traite des questions préliminaires (telles que les objectifs de l'examen par les pairs et le choix des ISC partenaires). Il présente aussi des conseils précis sur la préparation, la réalisation, le suivi et l'évaluation des examens par les pairs.

Un chapitre essentiel du guide traite des modalités d'exécution dont les ISC doivent convenir. Les bonnes pratiques décrites, qui reposent sur les examens par les pairs réalisés par le passé, complètent les recommandations portant sur les dispositions à prévoir dans le protocole d'accord.

La *Liste de contrôle pour les examens par les pairs, Annexe ISSAI 5600*, sert de cadre de référence pour l'exécution d'un examen par les pairs. Elle contient des questions qui sont conçues pour aider à comprendre l'environnement national de l'ISC à examiner ainsi que sa structure organisationnelle, ses règles internes, ses normes et ses procédures d'audit. La liste se trouve aussi sur les sites Web de la CBC et des ISSAI.



20 examens par les pairs (voir la liste des documents à la [page 6](#)). Elle peut servir de matériel de référence pour aider les ISC à prendre des décisions éclairées sur l'exécution d'un examen par les pairs.

Question : *Vous avez mentionné que le Guide d'examen par les pairs a été adopté au XX^e INCOSAI. Ce fut un projet de taille pour le Sous-comité. Quelles questions le Sous-comité prévoit-il d'étudier au cours des années à venir?*

M. Engels : Certes, nous avons achevé le guide, mais nous n'avons pas pour autant achevé notre mission. Le *Plan stratégique 2011-2016* de l'INTOSAI a confié au Sous-comité plusieurs tâches pour améliorer l'environnement dans lequel les examens par les pairs volontaires sont effectués. Le Sous-comité veut poursuivre ses efforts pour aider le mieux possible les ISC à se préparer à un examen par les pairs et à en effectuer.

Plus précisément, l'un de nos buts est de compléter et d'améliorer la documentation sur les examens par les pairs. C'est pourquoi nous sommes toujours heureux de recevoir les commentaires professionnels des ISC chargées d'un examen par les pairs ou des ISC examinées. Nous aimerions également recevoir des protocoles d'accord, des rapports sur les résultats et d'autres documents relatifs aux examens par les pairs afin d'enrichir notre documentation.

Nous cherchons de nouvelles façons de présenter le matériel pour faciliter la recherche et l'utilisation des documents.

SECTION SPÉCIALE SUR L'EXAMEN PAR LES PAIRS

De plus, nous recueillons des commentaires et des observations sur l'applicabilité et l'utilité du *Guide d'examen par les pairs* et de la liste de contrôle. Pour ce faire, un court sondage, à la fin du Guide, invite tous les membres de l'INTOSAI à nous faire parvenir leurs idées et leurs suggestions. Notre Sous-comité se servira de ces informations pour revoir et améliorer le Guide.

Si vous avez des questions, ou si vous souhaitez nous faire part de vos commentaires sur le *Guide d'examen par les pairs* ou communiquer des documents pertinents à d'autres ISC, veuillez communiquer avec l'ISC allemande à International@brh.bund.de.

Numéro spécial sur l'examen par les pairs

Ce numéro met en lumière quelques-uns des projets d'examen par les pairs réalisés au sein de l'INTOSAI. En plus de l'entrevue avec le président du Sous-comité pour la promotion des meilleures pratiques et l'assurance qualité par le biais de l'évaluation volontaire par les pairs présentée en Éditorial, deux articles traitent de l'examen par les pairs de la République slovaque qui vient d'être réalisé.

- *Rédigé par M. Jan Jasovsky, Président de l'Office supérieur d'audit de la République slovaque, le premier article présente le point de vue de l'entité examinée.*
- *Dans le second article, Pawel Banas et Jacek Mazur, deux membres de la Chambre suprême de contrôle de la Pologne, exposent le point de vue de l'équipe chargée de l'examen par les pairs.*

Les activités en matière d'examen par les pairs de l'INTOSAI sont coordonnées par le Sous-comité 3 de la Commission de renforcement des capacités. La *Revue* souhaite remercier le Sous-comité, qui est présidé par l'ISC de l'Allemagne, pour son aide précieuse dans la préparation de ce numéro.



Membres du sous-comité de l'INTOSAI sur l'examen par les pairs.

Aperçu de la documentation sur l'examen par les pairs

Les documents énumérés ci-dessous se trouvent sur le site Web de la Commission de renforcement des capacités (<http://cbc.courdescomptes.ma>), sous « Guides & Materials ». Si vous souhaitez ajouter à cette liste des documents pertinents sur l'examen par les pairs, veuillez communiquer avec l'ISC de l'Allemagne à international@brh.bund.de.

ISC examinée	Année	Équipe d'examen par les pairs (ISC ou autre entité)	Documents ^a
Autriche	2009-2010	Allemagne, Danemark, Suisse	<ul style="list-style-type: none"> 📄 <i>Objectifs</i> 📄 <i>PA (allemand)</i> 📄 <i>Rapport (allemand)</i>
Canada	2004	France, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni	<ul style="list-style-type: none"> 📄 <i>PA</i> 📄 <i>Questionnaire</i> 📄 <i>Rapport</i> 📄 <i>Plan d'action</i> 📄 <i>Communiqué</i>
Canada	2010	Autriche, Danemark, Norvège, Pays-Bas, Suède	<ul style="list-style-type: none"> 📄 <i>Rapport</i> 📄 <i>Plan d'action</i>
Cour des comptes européenne	2008	Autriche, Canada, Norvège, Portugal	<ul style="list-style-type: none"> 📄 <i>Rapport</i>
Danemark	2006	Canada, Norvège, Pologne, Suède	<ul style="list-style-type: none"> 📄 <i>Rapport</i>
Estonie	1999	SIGMA (Allemagne, Danemark, Pays-Bas)	<ul style="list-style-type: none"> 📄 <i>Rapport</i> 📄 <i>Fiche d'information</i>
Estonie	2005	SIGMA (Allemagne, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède)	<ul style="list-style-type: none"> 📄 <i>Rapport sommaire</i> 📄 <i>Rapport</i>
États-Unis	2005	Afrique du Sud, Autriche, Canada, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Suède	<ul style="list-style-type: none"> 📄 <i>Rapport</i>
Indonésie	2009	Pays-Bas	<ul style="list-style-type: none"> 📄 <i>Rapport</i>
Mexique	2008	États-Unis, Porto Rico, Royaume-Uni,	<ul style="list-style-type: none"> 📄 <i>Sommaire</i> 📄 <i>Rapport</i>
Nouvelle-Zélande	2008	Australian National University, Environmental Risk Management Authority de la Nouvelle-Zélande, Canada, Royaume-Uni, Yarralumla Consulting Pty de la Nouvelle-Zélande	<ul style="list-style-type: none"> 📄 <i>Rapport</i>
Norvège	2005	Danemark, Royaume-Uni, Suède	<ul style="list-style-type: none"> 📄 <i>Rapport</i> 📄 <i>PA</i>
Pays-Bas	2006-2007	Afrique du Sud, Norvège, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni	<ul style="list-style-type: none"> 📄 <i>PA</i> 📄 <i>Rapport</i>
Pérou	2008	Allemagne, Costa Rica, Espagne	<ul style="list-style-type: none"> 📄 <i>PA (allemand, espagnol)</i> 📄 <i>Rapport (espagnol)</i>
Pologne	2001	SIGMA (Royaume-Uni, Luxembourg, Suède, Allemagne)	<ul style="list-style-type: none"> 📄 <i>Rapport</i>
Pologne	2006-2007	Danemark	<ul style="list-style-type: none"> 📄 <i>Rapport</i>
République de Macédoine	2007	Allemagne	<ul style="list-style-type: none"> 📄 <i>Principales questions</i> 📄 <i>Rapport</i>

SECTION SPÉCIALE SUR L'EXAMEN PAR LES PAIRS

République slovaque	2001	Cour des comptes européenne, France, OTAN, Royaume-Uni	☞ <i>Sommaire</i>
République tchèque	2000	SIGMA (Autriche, France, Irlande, Suède)	☞ <i>Rapport</i>
Suisse	2004-2005	Allemagne	☞ <i>Concept d'examen par les pairs</i> ☞ <i>Rapport (allemand)</i>

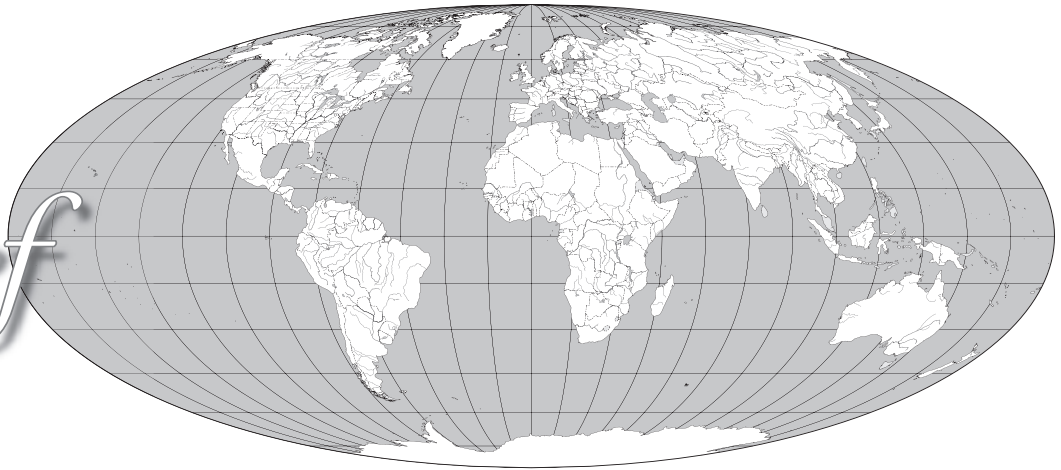
^a Tous les documents sont disponibles en anglais, sauf indication contraire

Légende

PA = Protocole d'accord

SIGMA = Soutien à l'amélioration de la gouvernance et de la gestion (Initiative conjointe de l'Union européenne et de l'Organisation de coopération et de développement économiques)

EN *bref*



Brésil

Activités récentes du Tribunal des comptes

Actuellement, le Tribunal des comptes de l'Union (TCU) du Brésil donne une formation à 48 auditeurs de 13 ISC hispanophones de l'Amérique latine sur les méthodes et les techniques d'audit de performance dans le cadre d'un cours d'apprentissage en ligne de trois mois. Ce cours est offert de concert avec le Comité de renforcement des capacités régionales de l'OLACEFS. En raison du grand intérêt que le cours a suscité auprès des ISC qui y participent, le TCU a augmenté le nombre de places disponibles.

Le principal objectif du cours est de former les auditeurs afin qu'ils puissent appliquer les méthodes d'audit de performance au sein de leurs propres institutions. Le cours comprend des modules sur les concepts d'audit, l'étendue appropriée d'un audit, les critères d'audit, les types d'audit de performance, les étapes du cycle d'audit, les techniques, les feuilles de travail et la préparation de rapports.

Les cours ont commencé le 17 août et se termineront le 11 novembre. Pendant la semaine de congé du 19 au 26 septembre, certains auditeurs des pays du Mercosul participeront au séminaire sur le Mercosul, les caisses de secours et la surveillance régionale, qui aura lieu à Brasilia. Le séminaire comprendra des ateliers pratiques sur l'audit de performance donnés par des instructeurs du cours d'apprentissage

en ligne. (Le Mercosul ou Mercosur, Marché commun du cône sud, est une organisation de commerce de l'Amérique latine.) Le séminaire jouit de l'appui de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) en partenariat avec l'OLACEFS. À la suite du séminaire, l'Organisation des ISC du Mercosul (EFSUL) effectuera un audit coordonné d'un projet financé par le Fonds pour la convergence structurelle du Mercosul (FOCEM).



Les instructeurs du cours d'apprentissage en ligne sur l'audit de performance du Brésil.

L'audit sera une occasion pour certains auditeurs ayant suivi le cours d'apprentissage en ligne d'appliquer les méthodes d'audit de performance apprises.

Le TCU préside la Sous-commission pour l'audit de performance de l'INTOSAI et a récemment publié la version espagnole de son manuel d'audit de performance afin de soutenir le développement des capacités dans la région.

Pour renseignements, prière de communiquer avec le TCU :

Courriel : arint@tcu.gov.br
Site Web : www.tcu.gov.br

Pakistan

Nomination d'un nouvel auditeur général

En août 2011, Mohammed Akhtar Buland Rana a entamé son mandat de quatre ans en tant que 17^e Auditeur général du Pakistan.



Akhtar Buland Rana

Au moment de sa nomination, M. Rana était le fonctionnaire le plus expérimenté au Service de l'audit et des comptes du Pakistan.

M. Rana détient une maîtrise en sciences politiques et un diplôme en droit de l'Université du Penjab, à Lahore. Il a suivi des cours internationaux sur la gestion des finances publiques et les pratiques commerciales en comptabilité dans le domaine des télécommunications aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie. Il s'est joint aux Services centraux supérieurs en février 1976. Au cours de sa carrière dans la fonction publique, M. Rana a suivi des formations sur l'analyse des investissements et la gestion économique, la résolution de problèmes, la prise de décisions, l'audit de performance avancé et la gestion publique avancée. Il suit la formation en gestion publique de l'École de la politique publique, à Lahore, et est un boursier de cette institution.

M. Rana apporte une riche expérience à ses fonctions d'auditeur général. Après avoir commencé sa carrière dans le domaine de l'audit du secteur public, M. Rana a géré et tenu les comptes des Services de défense du Pakistan et a travaillé à la consolidation des comptes nationaux. Il a aussi travaillé au sein des principales entités à vocation commerciale du secteur public dans les domaines des communications et des TI à titre d'expert-conseil en investissements et finances. Il a dirigé le ministère des Droits de l'homme en tant que sous-secrétaire. À titre d'auditeur général, M. Rana voit l'ISC du Pakistan comme un organe public de plus en plus professionnel et qui répond aux préoccupations des parties prenantes au pays et à l'étranger en ce qui trait à la saine gestion publique.

M. Rana assurera la présidence de l'Organisation asiatique des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ASOSAI) et remplira la fonction de secrétaire général permanent de l'Organisation

de coopération économique des institutions supérieures de contrôle (ECOSAI).

Pour renseignements, prière de communiquer avec le Bureau de l'auditeur général du Pakistan.

Courriel : saipak@comsats.net.pk
Site Web : www.agp.gov.pk

Roumanie

Activités récentes et publications de la Cour des comptes de la Roumanie

Dans le cadre de ses efforts continus de renforcement des capacités, la Cour des comptes de la Roumanie a publié le numéro de juillet 2011 de sa revue, qui est affiché sur son site Web.

Lors de réunions plénières récentes, les personnes présentes ont approuvé un nombre important de documents pour soutenir les activités de la Cour. Parmi ces documents, mentionnons :

- la version définitive de la stratégie des ressources humaines pour 2011-2014 et son plan de mise en œuvre;
- le programme d'activité pour 2012;
- un rapport sur le programme de formation de 2010, qui propose que les modalités de formations futures comprennent des vidéo-conférences, l'apprentissage en ligne, des séances de remue-méninges au moyen d'un forum de débats sur Internet et une utilisation accrue de la bibliothèque de la Cour;
- un guide de contrôle qualité des activités d'audit qui a été conçu pour harmoniser les travaux d'audit de la Cour avec les normes et les pratiques exemplaires d'audit internationales.



Nicolae Vacaroiu (à droite), Président de la Cour des comptes de la Roumanie, et Dieter Engels (à gauche), Président de la Cour fédérale des comptes de l'Allemagne, ont discuté de domaines d'intérêt commun pendant leur rencontre à Bucarest, en juillet.

Visites de dignitaires étrangers à la Cour des comptes

En juillet 2011, la Cour a reçu la visite officielle des dirigeants des ISC de l'Allemagne et de la Chine.

Le professeur Dieter Engels, Président de la Cour fédérale des comptes de l'Allemagne, était à la tête d'une délégation allemande qui a visité la Cour du 5 au 7 juillet. Les dirigeants des deux ISC ont discuté de la coopération bilatérale de leurs institutions dans le contexte de l'INTOSAI et de l'EUROSAI. Ils ont eu des échanges sur leurs cadres institutionnels respectifs, les audits des fonds de l'Union européenne et les relations entre leurs ISC et le Parlement.

Liu Jiayi, Auditeur général de la Chine, était à la tête de la délégation chinoise qui a visité la Cour du 19 au 21 juillet. À la suite de leur rencontre, les dirigeants des deux ISC ont convenu de reconduire l'entente de coopération bilatérale conclue entre leurs ISC qui



Nicolae Vacaroiu (à gauche), Président de la Cour des comptes de la Roumanie, et Liu Jiayi (à droite), Auditeur général du Bureau de contrôle national de la Chine, conviennent de reconduire l'entente bilatérale conclue entre leurs ISC lors de leur rencontre à Bucarest, en juillet.

avait été signée à l'origine en 2004. La signature officielle de l'entente aura lieu à Pékin, dès que celle-ci sera actualisée et parachevée.

Pour renseignements, prière de communiquer avec la Cour des comptes roumaine :

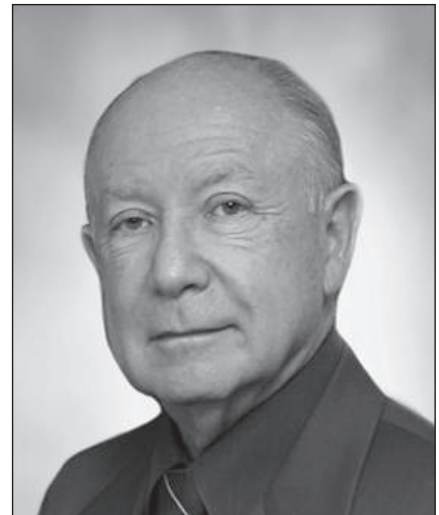
Courriel : international.romania@rcc.ro

Site Web : www.curteadeconturi.ro

Venezuela

Décès du Contrôleur général

En juin 2011, Clodosbaldo Russián, Contrôleur général de la République bolivarienne du Venezuela, est décédé à Cuba, où il recevait des soins médicaux après avoir subi un accident vasculaire cérébral au cours du mois d'avril précédent. Il avait 72 ans.



Clodosbaldo Russián

M. Russián, économiste et avocat, était diplômé de l'Université centrale du Venezuela. Il assumait les fonctions de Contrôleur général de la République depuis 1999, alors qu'il avait été nommé par l'Assemblée nationale constituante. Sa nomination avait été par la suite ratifiée par le Parlement en 2000 pour un mandat de sept ans. En 2007, son mandat avait été reconduit pour la période de 2008-2014.

Il était membre du Comité directeur de l'INTOSAI et du Conseil de rédaction de la *Revue*. De 2003 à 2004, il a assuré la présidence de l'OLACEFS. Il a également présidé le Comité régional de formation de l'OLACEFS de 2000 à 2007.

Pour renseignements, prière de communiquer avec l'ISC du Venezuela :

Courriel : contraloriavenezuela@gmail.com
Site Web : www.cgr.gov.ve

Communauté des pays de langue portugaise

Séminaire international au Timor-Leste

Du 29 juin au 1^{er} juillet 2011, l'Organisation internationale des ISC de la Communauté des pays de langue portugaise (OISC/CPLP) a célébré son 15^e anniversaire et a tenu son 2^e séminaire international à Dili, au Timor-Leste. Les dirigeants et les membres du personnel des ISC d'Angola, du Brésil, du Cap-Vert, de Macao, du Mozambique, du Portugal, de Sao Tomé-et-Principe et du Timor-Leste ont participé aux activités.



Le logo de l'OISC/CPLP a été conçu par l'architecte brésilien Oscar Niemeyer.

Le Premier ministre du Timor-Leste, Xanana Gusmão, a assisté à la cérémonie soulignant l'anniversaire de l'OISC/CPLP. Dans son discours d'ouverture, le représentant du Tribunal des comptes de l'Union du Brésil, où se situe le Secrétariat général, a parlé

des diverses initiatives entreprises au cours des 15 dernières années pour promouvoir les échanges techniques, scientifiques et culturels ainsi que la coopération entre les ISC lusophones.

Un des événements marquants de la cérémonie a eu lieu la première journée, lorsque les délégués ont reçu la nouvelle que le Parlement est-timorais venait tout juste d'adopter une loi créant une cour des comptes timoraise, une étape fondamentale vers l'établissement d'une institution d'audit national.

Au cours du 2^e Séminaire de l'OISC/CPLP, deux principaux enjeux ont fait l'objet des discussions : le rôle des institutions supérieures de contrôle au sein des démocraties modernes et l'importance de la coopération entre les ISC pour favoriser le développement institutionnel et le renforcement des capacités. À la clôture du séminaire, les représentants ont approuvé la Déclaration de Dili, qui énonce les principales recommandations découlant de cet événement.

Pour renseignements, prière de communiquer avec la CPLP :

Courriel : arist@tcu.gov.br
Site Web : www.tribunaiscplp.gov.br

Renforcement des capacités : les leçons tirées d'un examen par les pairs

Jan Jasovsky, Président de l'Office supérieur d'audit de la République slovaque

Il y a plus de 18 mois, l'Office supérieur d'audit (SAO) de la République slovaque prenait la décision de se soumettre à un examen par les pairs de la qualité et de l'efficacité de ses travaux dans plusieurs secteurs. L'objectif premier de cet exercice consistait à vérifier le bien-fondé de sa stratégie de développement actualisée et d'évaluer si cette stratégie était conforme à la mission que doit avoir une institution moderne d'audit. L'examen portait essentiellement sur les activités d'audit : la planification et la réalisation d'audits et la production des rapports qui en découlent. L'Office a également décidé de faire examiner ses méthodes d'évaluation de la qualité des audits, de même que les fonctions de gestion des ressources humaines et des relations publiques.

La promotion d'une gestion saine et efficiente des fonds publics ainsi que la communication, au Conseil national de la République slovaque et au public, de constatations d'audit objectives comptent parmi les valeurs fondamentales du SAO. La mission de l'Office consiste à améliorer la qualité et l'efficacité des audits indépendants et internes, en vue de favoriser une meilleure gestion des fonds publics. Pour s'acquitter efficacement de sa mission, le SAO doit adopter un processus d'amélioration continue.



Signature du protocole d'accord (PA) régissant l'examen par les pairs auquel s'est soumise l'ISC de la République slovaque par (assis, de gauche à droite) Frank Grogan, ISC du Royaume-Uni, Jan Jasovsky, ISC de la République slovaque, et Tonis Saar, ISC de l'Estonie. Les représentants de la Pologne et de la Slovénie avaient déjà signé le PA.

L'examen par les pairs avait comme objectif d'améliorer les travaux du SAO et d'examiner les procédures énoncées dans ses directives internes, pour déterminer si elles étaient adéquates. L'Office a estimé qu'un examen externe et indépendant lui démontrerait dans quelle mesure il était parvenu à mettre en œuvre les normes internationales et à quel point ses procédures internes étaient adéquates dans l'ensemble. L'examen lui recommanderait aussi des améliorations à apporter.

SECTION SPÉCIALE SUR L'EXAMEN PAR LES PAIRS

Tandis que les membres du personnel du SAO se préparaient en vue de l'examen, la Cour des comptes de l'Autriche faisait l'objet d'un tel examen. Le SAO a donc bénéficié de l'expérience de son homologue autrichien à ce chapitre. Il a communiqué avec plusieurs ISC et, parmi celles qui se sont montrées favorables, il a demandé au Bureau national d'audit (NAO) du Royaume-Uni, au Bureau national d'audit d'Estonie, à la Chambre suprême des comptes de la Pologne et à la Cour des comptes de la République de Slovénie de réaliser l'examen. L'Office est très reconnaissant envers ces ISC de leur coopération. Ensemble, elles ont mis leurs connaissances et leurs ressources à contribution et formé une équipe internationale d'experts qui a consacré du temps et de l'énergie à la réalisation de la tâche difficile d'examiner la qualité et l'efficacité des travaux du SAO.

Avec le recul, force est d'admettre que les 18 mois qui ont précédé l'examen ont représenté une somme de travail importante, tant pour l'équipe de pairs que pour le SAO. Il a fallu préparer la documentation nécessaire pour mettre le projet en œuvre le plus efficacement possible. Au cours de cette période, six réunions ont eu lieu, y compris des entretiens à tous les niveaux de notre ISC. Au total, cela a représenté 19 jours de travail à notre administration centrale, à Bratislava, et à l'un de nos huit bureaux régionaux. Les nombreux entretiens et l'étude des règlements internes de l'Office ont formé la base de l'examen des travaux et de l'élaboration de la version définitive du rapport d'examen par les pairs.

Le Guide d'examen par les pairs

Cet examen de l'Office par des pairs est le premier à être réalisé selon les ISSAI, notamment l'ISSAI 5600 : *Guide d'examen par les pairs*. Ce guide a été élaboré récemment par le Sous-comité 3 de la Commission de renforcement des capacités de l'INTOSAI, qui est présidé par l'ISC de l'Allemagne, et adopté lors du XX^e INCOSAI. Je suis donc heureux de pouvoir formuler des commentaires et des observations à partir de notre expérience et de contribuer ainsi à l'enrichissement des connaissances de la communauté mondiale des ISC.

Le rapport d'examen par les pairs

Le travail exhaustif qu'a représenté l'examen par les pairs a été mené à bien avec succès. Le rapport qui en découle a été rédigé et signé lors d'une cérémonie, qui a eu lieu le 30 mai 2011, au cours du VIII^e congrès de l'EUROSAI à Lisbonne. Ont participé à cette cérémonie les présidents des ISC qui ont pris part à l'examen par les pairs, le chef de la délégation de l'ISC allemande et le Secrétaire général de l'INTOSAI, Josef Moser.

Le rapport d'examen par les pairs comporte 18 recommandations réparties dans cinq sections. La première section traite des activités d'audit qui concernent le gouvernement central. Les recommandations qu'elle contient portent sur la planification et la réalisation des audits du SAO, et les rapports d'audit. La deuxième section, qui traite des activités d'audit régionales et municipales, est structurée sensiblement de la même manière. Les recommandations qui figurent dans les trois autres sections portent, quant à elles, sur l'évaluation de la qualité des audits, le perfectionnement des ressources humaines et les relations publiques.



Signature du rapport d'examen par les pairs par (de gauche à droite) l'Auditeur général adjoint du NAO du Royaume-Uni, Martin Sinclair, le Président de l'ISC de la Pologne, Jacek Jezierski, le Président de l'ISC de la Slovaquie, Jan Jasovsky, le Président de l'ISC de la Slovénie, Igor Soltés, et l'Auditeur général de l'ISC de l'Estonie, Mihkel Oviir.

L'équipe de pairs a conclu que l'Office avait surmonté avec brio les diverses difficultés auxquelles il avait fait face ces dernières années. À son avis, le SAO a amélioré la qualité et le professionnalisme de ses activités. Il a également accentué l'incidence de ses travaux en les rendant plus accessibles aux parties prenantes et en resserrant ses liens de coopération avec les médias. Il a aussi amélioré l'infrastructure de l'organisation en vue d'atteindre l'objectif global d'améliorer sa performance. L'équipe a conclu que cette ambition était clairement énoncée dans la stratégie de développement de l'Office, et que cette stratégie en elle-même, y compris sa mise en œuvre, améliorerait la qualité des activités d'audit du SAO et aidera l'Office à obtenir les résultats désirés. L'équipe a également conclu que les méthodes visant à assurer la qualité des audits mises en place par l'Office étaient conformes aux lignes directrices et aux normes pertinentes de l'INTOSAI.

Recommandations découlant de l'examen par les pairs

Le texte intégral du rapport, y compris les recommandations, sera publié sur le site Web de l'Office (www.nku.gov.sk) en slovaque et en anglais. Permettez-moi, cependant, d'en mentionner quelques-unes, qui sont restées gravées dans ma mémoire puisqu'elles portent sur des mesures que nous avons envisagées avant le début de l'examen par les pairs. Cet examen aura donc permis de confirmer que le SAO allait dans la bonne direction.

- Entreprendre des activités d'audit, comme accroître la portée des méthodes d'audit de performance et les renforcer, et perfectionner les compétences du personnel qui réalise ce type d'audit. L'Office est très conscient de l'importance et de la valeur ajoutée des audits de performance dans le secteur public, même s'ils exigent beaucoup d'efforts, et attache une grande importance à cette question.

SECTION SPÉCIALE SUR L'EXAMEN PAR LES PAIRS

- Enrichir les ressources disponibles pour les audits des régions et des municipalités.
- Établir des liens avec des organismes externes en vue de réaliser régulièrement l'examen externe de la qualité des audits, et songer à instaurer, pour le personnel d'audit, des critères de compétence professionnelle évalués de manière indépendante.

En ce qui concerne ce dernier point, l'INTOSAI pourrait envisager d'établir des normes ISSAI uniformes régissant la certification des auditeurs à l'avenir. Il serait également intéressant d'avoir davantage recours à des avis et compétences externes.

On pourrait croire que nous avons atteint la dernière étape du processus d'examen par les pairs, mais c'est tout le contraire. En effet, les responsables de la mise en œuvre des mesures visant à donner suite aux recommandations découlant de l'examen au sein de l'Office ont du pain sur la planche. Ils devront se concentrer sur les tâches qui permettront de concrétiser ces recommandations, afin d'atteindre l'objectif du projet qui visait à l'amélioration des activités et des méthodes qu'avait ciblées l'ISC. À cette fin, nous avons formé cinq équipes de travail. Ces équipes préparent actuellement un plan d'action.

Leçons tirées

Que dire aux bureaux qui procèdent à des travaux de réflexion ou de planification en vue de la tenue d'un examen par les pairs? Certes, un tel examen est exigeant et demande l'affectation d'importantes ressources humaines et matérielles. De même, puisqu'un examen par les pairs suppose la participation de plusieurs pays, il faudra sans doute prévoir des services de traduction et d'interprétation. Il faudra également renseigner tous les membres du personnel au préalable et les préparer aux travaux et aux entretiens que comporte un tel examen. En outre, l'appui de la haute direction de l'ISC sera vital tout au long des phases de réalisation et de production du rapport, car les recommandations formulées par les pairs devront être mises en œuvre dans le respect des procédures administratives et des règles internes.

Même si un examen par les pairs est très exigeant, les avantages et la valeur ajoutée qu'il apporte surpassent largement les efforts demandés. Les recommandations qui en découleront permettront à la haute direction de l'institution de savoir si elle est sur la bonne voie. Elles indiqueront à la direction des moyens de raffiner ses méthodes en vue de produire des travaux plus efficaces et de qualité encore meilleure. Étant donné la position unique des ISC dans le secteur public, le rythme rapide des changements et les nouveaux défis à l'horizon, un examen par les pairs est un investissement de temps et de ressources qui en vaut la peine.

Nous recommandons aux institutions qui envisagent de se soumettre à un examen par les pairs d'utiliser l'ISSAI 5600, laquelle comporte des lignes directrices et des instructions. L'annexe à ce guide contient une liste de contrôle utile et pratique comportant de nombreuses questions qui peuvent être posées au cours du processus. Il existe aussi d'autres outils produits par le Sous-comité 3 de la Commission de renforcement des capacités (CBC) de l'INTOSAI. (Visitez le site de Web de la CBC, à cbc.courdescomptes.ma.)

Enfin et surtout, un examen par les pairs permet de répondre à la question suivante : « Qui audite l'auditeur général? » Les travaux d'audit sont au cœur des activités quotidiennes des ISC. En se soumettant volontairement à un examen par les pairs, une ISC bénéficie d'une évaluation et d'un audit externes de ses travaux, qui sont fondés sur des normes d'audit internationales. Ce point revêt une grande importance, tant dans une perspective nationale qu'internationale.

Conclusion

Pour terminer, revenons sur ce qui a été dit au début du présent article : pour s'acquitter efficacement de sa mission, l'Office doit adopter un processus d'amélioration continue. L'examen par les pairs de notre bureau ne s'est pas déroulé isolément. Le SAO mène actuellement un projet de formation triennal financé en partie par l'Union européenne (UE) et dirige une initiative portant sur la qualité de la gestion, qui s'inscrit dans un cadre d'évaluation commun. L'Office procède également à la mise en place d'un nouveau système d'information, lui aussi financé en partie par l'UE. Voilà pourquoi l'examen par les pairs était si important pour le SAO : il lui fallait savoir qu'il était sur la bonne voie et que les mesures qu'il avait adoptées étaient de grande qualité et efficaces.

Je tiens encore une fois à remercier nos partenaires de la communauté internationale — le Bureau d'audit national du Royaume-Uni, le Bureau d'audit national de l'Estonie, la Chambre suprême de contrôle de la Pologne et la Cour des comptes de la République — de Slovénie — de leur précieuse coopération dans le cadre de cet examen par des pairs.

Pour renseignements, prière de communiquer avec l'Office à info@nku.gov.sk.

SECTION SPÉCIALE SUR L'EXAMEN PAR LES PAIRS

Examen par les pairs de l'Office supérieur d'audit de la République slovaque : Réflexions de membres de l'équipe d'examen

Paweł Banas et Jacek Mazur, Chambre suprême de contrôle de la Pologne

Au cours de ses travaux, l'équipe d'examen par les pairs a pu apprécier les nombreux atouts de l'Office supérieur d'audit (SAO) de la République slovaque. Elle a pu constater que l'Office est une institution ouverte au changement et aux méthodes de travail modernes. Elle a loué le professionnalisme et la qualité des activités d'audit, l'élaboration des méthodes d'audit du SAO, l'importance croissante et la disponibilité des constatations d'audit pour les parties prenantes, et la coopération de l'Office avec les médias.

L'équipe a eu des entretiens prolongés et nombreux avec des collègues slovaques en ce qui concerne le rôle, le mandat et le fonctionnement de leurs ISC respectives. En se fondant sur son expérience de l'audit, elle a formulé des recommandations à l'intention du SAO sur les points suivants :

- l'amélioration des pratiques actuelles en matière de questions stratégiques et techniques;
- la création de mesures incitatives pour résoudre les problèmes qui sont souvent difficiles à régler et auxquels sont également confrontés les ISC qui forment l'équipe d'examen par les pairs.

Cet article présente certaines des réflexions qu'ont eues les membres polonais de l'équipe d'examen par les pairs au terme de ces entretiens. Il vise à illustrer comment les interactions entre les membres de l'équipe d'examen par les pairs et l'entité examinée et entre les membres eux-mêmes peuvent être une source de connaissances et d'enseignements pour toutes les parties concernées, qui peuvent s'appliquer aux différents organismes, mandats et méthodes de travail de chaque ISC¹. En ce qui nous concerne, l'examen par les pairs s'est avéré une excellente occasion de faire des comparaisons et de réévaluer nos propres solutions dans les domaines suivants : les objectifs stratégiques, les sources des sujets d'audit, l'organisation territoriale de notre ISC, le développement de l'audit de performance, la lisibilité de nos rapports d'audit et les stratégies en matière d'évaluation des activités d'audit. Les prochains paragraphes abordent certains des enseignements que nous avons tirés dans ces domaines au cours de l'examen par les pairs, et donnent des exemples de pratiques qui diffèrent au sein des ISC membres de l'équipe d'examen par les pairs. L'article analyse également les avantages généraux d'un examen par les pairs pour les ISC qui le réalisent.

¹ Le présent article ne traite pas des résultats de l'examen par les pairs. Ces derniers figureront plutôt dans le rapport d'examen par les pairs, qui sera bientôt publié sur le site Web du SAO (www.nku.gov.sk) en slovaque et en anglais.

N.D.L.R.

L'ISC de la Slovaquie s'est soumise à un examen par une équipe de pairs composée de représentants de quatre ISC (Estonie, Pologne, Royaume-Uni et Slovénie). Dans l'article ci-contre, les deux membres polonais de l'équipe font part de leurs réflexions sur l'expérience qu'ils ont vécue et de ce qu'ils en ont appris.

Le but des activités des ISC

De nombreuses ISC ont adopté des documents stratégiques qui établissent les orientations et les principes de base de leurs activités. En comparant les réalités de diverses ISC, au cours de l'examen par les pairs, nous avons observé que le but général des activités des ISC n'est pas toujours clairement défini. Il va sans dire que la principale mission des ISC consiste à auditer la dépense publique et à faire rapport à ce sujet. Dans certains pays, par exemple en Autriche, en Espagne, en France, aux Pays-Bas et en République tchèque, le but des activités des ISC est établi dans la constitution, mais tel n'est pas le cas dans la plupart des pays. Ainsi, en Pologne, la constitution définit l'étendue des audits, mais ne précise pas le but des activités de l'ISC qui les réalise.

Il est donc important de répondre à certaines questions stratégiques sur le but ultime des activités d'audit d'une ISC, dont la suivante : « Le but de ces activités est-il d'évaluer l'administration publique dans son ensemble, ou la performance individuelle des organes qui la composent? »

Le choix des sujets à auditer repose souvent sur des facteurs comme les objectifs stratégiques, l'analyse des risques, le caractère significatif, l'incidence potentielle ou la valeur ajoutée de l'audit prévu. Cependant, il est possible d'approfondir davantage les concepts du risque et du caractère significatif, afin d'optimiser les ressources des ISC de manière à auditer les secteurs qui sont prioritaires. Une ISC devrait-elle auditer davantage les questions stratégiques, par exemple les politiques sectorielles et les programmes gouvernementaux? Les sites Web des ISC de l'équipe d'examen par les pairs présentent des exemples d'audits portant sur des problèmes importants ou des secteurs entiers. Il s'agit notamment d'audits de systèmes de subventions pour les sociétés d'État, de la gestion financière dans l'administration centrale, de la stabilité du système bancaire, de la sécurité énergétique, de la privatisation du secteur de la construction navale et de la mise en œuvre d'un programme de lutte contre le cancer.

Suggestions de sujets d'audit venant de l'extérieur

Pendant qu'elle examinait la façon dont l'Office élaborait ses plans d'audit, l'équipe s'est demandé s'il conviendrait que les ISC tiennent compte des suggestions informelles de sujets d'audit faites par le Parlement, le gouvernement ou d'autres organismes de l'administration centrale et le public. On peut avancer des arguments pour et contre cette façon de faire.

Chaque année, l'Auditeur général de l'Estonie demande au comité parlementaire des comptes publics de proposer des sujets d'audit. Dans la mesure du possible, les sujets proposés sont intégrés au plan d'audit, sauf s'ils ont déjà fait l'objet d'un audit ou s'ils sont de nature politique.

En 2010, 24 des 63 audits réalisés par la Cour des comptes de la Slovaquie étaient exigés par la loi, 20 étaient liés à des questions retenues en fonction de l'analyse des risques, et 19 (presque 30 %) avaient été sélectionnés parmi les 409 propositions d'audit soumises par divers organismes publics, entreprises, associations et citoyens.

SECTION SPÉCIALE SUR L'EXAMEN PAR LES PAIRS

Au printemps de chaque année, le Président de l'ISC de la Pologne (NIK) sollicite des suggestions pour l'aider à choisir des sujets d'audit. En 2010, les comités parlementaires ont soumis 81 sujets. Le Président du Sénat en a soumis 15; le Président de la Pologne, 6; le Premier Ministre, 40 et l'Ombudsman, 7. Les 294 sujets d'audit compris dans le plan d'audit de 2011 étaient pour la plupart des suggestions.

Bon an, mal an, les citoyens proposent aux ISC de nombreux sujets d'audit, par exemple des cas soupçonnés de détournement de ressources substantielles, des procédures d'appels d'offres nébuleuses ou d'autres questions d'intérêt. Même s'il est possible de réaliser des audits spéciaux de sujets semblables, c'est l'ISC qui a le dernier mot quant à la façon dont ses ressources, souvent modestes, seront utilisées.

Bureaux régionaux et centraux

Il n'est pas rare qu'une vaste proportion des effectifs d'une ISC travaille dans un bureau régional (dans le cas de la Pologne, cette proportion représente environ 50 %). La NIK s'est rendu compte qu'elle pouvait accroître ses potentialités, à long terme, en renforçant ses bureaux régionaux, particulièrement en allouant une partie de leurs ressources à la gestion d'audits nationaux.

Une boîte à outils pour les audits de performance

Étant donné que la plupart des ISC réalisent des audits de performance ou souhaitent en réaliser, l'équipe d'examen a examiné des moyens d'étendre la portée des travaux d'audit de performance. Le document *Liste de contrôle pour les examens par les pairs — Annexe ISSAI 5600* comporte des questions sur l'utilisation par les ISC de différents types d'outils pour la réalisation d'audits de performance, comme les études fondées sur les processus, les études organisationnelles, les études d'impact et des résultats, les analyses coûts-avantages et les études sur la gestion des services et de la qualité. Une description détaillée des méthodes d'audit de performance est présentée dans l'*ISSAI 3000, Normes et lignes directrices relatives à la vérification de résultats basées sur les Normes de contrôle et l'expérience pratique de l'INTOSAI* et *Annexe à la norme ISSAI 3100*.

Lisibilité des rapports d'audit

Les similitudes entre les langues slovaque et polonaise nous ont permis de passer en revue bon nombre des documents d'audit originaux en slovaque. Cela nous a amenés à réfléchir à la question de la lisibilité des rapports d'audit. Au terme d'entretiens au sein de l'équipe d'examen par les pairs, nous avons constaté que de nombreuses ISC éprouvaient des difficultés à cet égard. Ainsi, même si les rapports d'audit sont brefs, leur style, leur présentation et leur contenu peuvent en diminuer la clarté et, par conséquent, l'incidence. Même si le langage et le style des rapports d'audit doivent être suffisamment officiels pour faire en sorte qu'ils soient exacts et vérifiables, les rapports doivent également pouvoir être compris par le grand public.

Les rapports d'audit pourraient d'abord décrire les principales conclusions tirées des constatations, afin d'encourager le lecteur à lire le document en entier. Il serait également utile de présenter, au début du rapport, un résumé imprimé dans une police de caractères différente. Le contenu du rapport pourrait être divisé en diverses parties, selon les différents types de constatations, qui porteraient un titre compréhensible. De plus, les rapports annuels et les rapports d'audit individuels des ISC pourraient être enrichis grâce à des analyses chronologiques, des tableaux comparant les résultats obtenus avec des données d'exercices précédents et des conclusions généralisées donnant l'avis de l'ISC sur les sujets audités.

Évaluation externe des activités d'audit

Dans de nombreuses ISC, le processus d'évaluation de la qualité des audits comporte une évaluation en continu qui est réalisée au cours de l'audit et une évaluation après l'audit.

L'évaluation externe en continu des activités d'audit suscite la controverse en raison des risques qu'elle présente pour l'indépendance des ISC. Seul un petit nombre d'ISC procèdent à ces évaluations. Ainsi, au Royaume-Uni, les audits d'états financiers effectués par le Bureau d'audit national font l'objet d'un examen externe depuis 2001. Le Contrôleur et Auditeur général a décidé de soumettre son bureau à ce type d'évaluation afin de certifier la qualité des activités de l'ISC selon des critères généralement reconnus. L'ISC de l'Estonie procède également à une évaluation externe de la qualité de ses audits d'états financiers. Dans ces cas-là, le cabinet choisi pour réaliser l'évaluation externe (habituellement un cabinet d'audit d'envergure internationale) passe en revue plusieurs audits sélectionnés au moyen d'un sondage statistique.



Les membres de l'équipe d'examen par les pairs (de gauche à droite) : Pawel Banas et Jacek Mazur (ISC de la Pologne), Frank Grogan (ISC du R.-U.), Tonis Saar (ISC de l'Estonie), Mojca Planinsek et Alenka Zidar (ISC de la Slovénie). Absente de la photo : Nina Furman (ISC de la Slovénie).

SECTION SPÉCIALE SUR L'EXAMEN PAR LES PAIRS

Les avantages d'un examen par les pairs

Un examen par les pairs constitue une occasion exceptionnelle d'examiner les principes et les objectifs fondamentaux du fonctionnement d'une ISC et de les comparer avec ceux d'autres ISC. Un tel examen constitue donc une expérience précieuse tant pour ceux qui mènent l'examen que pour ceux qui s'y soumettent, puisque tous cherchent à trouver des solutions à des problèmes communs. Nous avons relevé de nombreuses similitudes entre les difficultés de l'ISC de la Pologne et celles de l'ISC de la Slovaquie. Nos deux ISC ont donc beaucoup appris l'une de l'autre. Comme la plupart des ISC, les ISC de la Pologne et de la Slovaquie doivent relever le pari fondamental de formuler des constatations et des recommandations importantes, et de les communiquer efficacement aux lecteurs de leurs rapports, notamment aux citoyens qui occupent une place prépondérante. Nos entretiens nous ont donné une excellente occasion de comparer et de repenser les solutions mises de l'avant pour relever ce pari et surmonter les difficultés rencontrées dans les autres domaines mentionnés dans le présent article.

Les entretiens qui ont eu lieu au cours de l'examen par les pairs nous ont également permis de dégager les forces de notre ISC, soit la réalisation de nombreux audits de performance et la communication efficace avec le public grâce à notre site Web professionnel. Parallèlement, notre passage à l'Office supérieur d'audit de la République slovaque nous a appris à garder un esprit d'ouverture vis-à-vis les expériences des autres, à nous efforcer d'appliquer de nouvelles solutions techniques et à présenter au public des rapports d'audit concis.

Nous avons également pu faire bénéficier l'ensemble de l'INTOSAI de ce que nous avons appris lors de l'application de l'ISSAI 5600, *Guide d'examen par les pairs*, et de l'utilisation de la liste de contrôle prête à l'emploi dans le cadre de l'examen. Cette liste nous a permis de cerner rapidement toutes les questions importantes. Après notre examen, nous avons pu fournir des commentaires au Sous-comité 3 de la Commission de renforcement des capacités sur les problèmes que nous avons éprouvés avec cette documentation et lui suggérer des améliorations. Nos commentaires à ce sujet sont les premiers depuis l'adoption de l'ISSAI 5600 en novembre 2010, lors du XX^e INCOSAI.

Pour renseignements, prière de communiquer avec les auteurs : Pawel.Banas@nik.gov.pl et Jacek.Mazur@nik.gov.pl



Pleins feux sur les ISSAI

Bruce Robertson, Bureau du Contrôleur et Auditeur général de la Nouvelle-Zélande, et Sarah Lineham, PASAI

Pourquoi l'harmonisation est-elle nécessaire?

Pendant son congrès aux Tonga en août 2011, l'Association des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques du Pacifique (PASAI) a pris des mesures importantes en vue d'intégrer les normes ISSAI dans son programme de travail, l'Initiative en matière d'audit dans la région du Pacifique (PRAI). La Secrétaire générale adjointe de la PASAI, Sarah Lineham, a réussi à sensibiliser les participants au Congrès à ces normes en leur présentant une liste de contrôle innovatrice des ISSAI qui porte sur le niveau 2 du cadre des ISSAI, à savoir les conditions préalables au fonctionnement des ISC.

La liste de contrôle permet de comparer la situation actuelle d'une ISC et les conditions préalables énoncées dans les ISSAI. Elle peut être consultée en ligne à www.pasai.org/site/pasai/files/issai/ISSAI%20self-assessment%20checklist.pdf

De nombreuses ISC doivent composer avec des difficultés constitutionnelles ou organisationnelles pour remplir les conditions préalables des ISSAI. Dans l'un des ateliers du congrès, les délégués de la PASAI ont effectué une autoévaluation à l'aide de la liste de contrôle comme première étape vers l'utilisation des ISSAI. À la fin de l'atelier, les participants ont fait part des défis que devront relever, dans un premier lieu, les ISC pour remplir toutes les conditions préalables et, dans un deuxième lieu, l'auditeur général au moment d'élaborer des stratégies pour que l'ISC se conforme progressivement au cadre des ISSAI de manière efficace.

La PRAI et ses activités respectent le cadre des ISSAI en général. Les auditeurs généraux reconnaissent que pour mettre en œuvre les ISSAI, ils devront combiner les travaux qu'ils ont entamés et leur travail dans le cadre de l'initiative PRAI.

La PRAI comprend également un important programme coopératif de développement des capacités, dans le cadre duquel des manuels sont produits en coopération avec les régions et utilisés pour le programme de perfectionnement du personnel de la PASAI. La collection de manuels sera bientôt terminée et comprend des manuels sur les méthodes d'audit financiers et de performance, des lignes directrices sur la production de rapports et l'assurance qualité, et un manuel des ressources humaines. Le Congrès

a décidé que ces manuels seront révisés afin d'y intégrer les ISSAI pertinentes à mesure qu'elles seront produites. Les manuels seront disponibles sur CD et sur le site Web de la PASAI (www.pasai.org).

Malgré les problèmes qui se posent, notamment en matière de financement, les membres de la PASAI comptent aller au-delà de la théorie et prendre des mesures concrètes pour mettre en œuvre efficacement les ISSAI dans le cadre de leurs travaux.

Pour plus de renseignements sur la liste de contrôle, veuillez communiquer avec Sarah Lineham (sarah.lineham@oag.govt.nz).

Pour plus de renseignements sur les ISSAI, voir le site Web www.issai.org.



Appel général de propositions pour soutenir le renforcement des capacités

Secrétariat de l'INTOSAI–communauté des bailleurs de fonds

En juillet 2011, la Banque mondiale a accueilli la troisième réunion du Comité de pilotage Coopération INTOSAI–communauté des bailleurs de fonds à Washington. La réunion a donné lieu à plusieurs ententes notables, dont l'élaboration d'une banque de données consolidée des projets en cours visant à renforcer les ISC, l'établissement d'une *task force* sur le financement des bailleurs de fonds qui se chargerait de la création d'un fonds commun pour financer le renforcement des capacités des ISC (probablement géré par la Banque mondiale), et un appel général de propositions sur le renforcement des capacités des ISC. L'appel de propositions vise à soutenir les initiatives de renforcement des capacités des ISC dans toute la communauté de l'INTOSAI nécessitant une aide additionnelle, que ce soit sous la forme d'une expertise, d'une aide entre des pairs ou d'une aide financière. Le Secrétariat de l'INTOSAI–communauté des bailleurs de fonds a comme tâche de favoriser la coopération avec les secrétariats régionaux et sous-régionaux de l'INTOSAI.

Raison d'être de l'appel général de propositions

L'enquête menée auprès des ISC en 2010 a fait ressortir un grand besoin d'accroître le soutien au renforcement des capacités des ISC, en particulier dans les pays en développement. Reconnaisant ces besoins, le Comité a décidé de lancer un appel de propositions qui permettrait à la coopération INTOSAI–communauté des bailleurs de fonds de poursuivre sur sa lancée et d'accroître la coordination entre les ISC et les niveaux de soutien accordés à celles-ci. L'appel de propositions ne vise pas à remplacer les ententes de soutien existantes, et on invite les demandeurs à considérer ces propositions comme une source complémentaire de financement.

Procédure de demande et échéance

En août 2011, les régions de l'INTOSAI ont invité les membres de l'INTOSAI à répondre à l'appel de propositions. Les ISC des pays en développement, les régions et les sous-régions de l'INTOSAI, ainsi que les commissions, les sous-commissions et

les groupes de travail de l'INTOSAI y sont admissibles et sont encouragés à présenter une proposition. Les propositions définitives doivent être envoyées électroniquement au Secrétariat de l'INTOSAI–communauté des bailleurs de fonds, directement ou par l'entremise des secrétariats régionaux ou sous-régionaux de l'INTOSAI, **au plus tard le 14 novembre 2011**.

Un modèle de proposition a été élaboré, ainsi qu'un guide d'utilisateur, qui comprend un cadre de résultats à titre indicatif (c'est-à-dire, une illustration de la chaîne de résultats d'un programme global de renforcement des capacités de l'ISC, incluant des exemples d'intrants, d'activités, d'extrants, de résultats et de répercussions) et des exemples de demandes. Ces documents peuvent être obtenus sur le site Web *www.idi.no* ou par l'entremise des secrétariats régionaux de l'INTOSAI. Les demandes peuvent être présentées dans les cinq langues officielles de l'INTOSAI, ainsi qu'en portugais.

Le Secrétariat vérifiera que toutes les demandes définitives reçues sont complètes et les examinera en fonction de considérations clés. Les propositions définitives seront transmises aux fournisseurs de soutien potentiels, accompagnées des résultats de l'examen de la proposition par le Secrétariat.

En plus des membres du Comité de pilotage¹, les fournisseurs de soutien potentiels peuvent être d'autres bailleurs de fonds ou les ISC appuyant le renforcement des capacités des ISC. Chaque ISC et chaque bailleur de fonds décidera du type d'aide (financière, sous forme d'expertise ou entre pairs) qui sera fournie pour chaque demande. Les programmes seront gérés conformément aux politiques et aux procédures convenues par les fournisseurs de soutien et les demandeurs. Le Secrétariat sera responsable de la coordination et de la communication efficaces entre les demandeurs et les fournisseurs de soutien potentiels, et fera état des progrès accomplis au cours de la quatrième réunion du Comité de pilotage de l'INTOSAI–communauté des bailleurs de fonds, qui aura lieu à Jaipur, en Inde, du 23 au 25 février 2012.

Le Comité de pilotage s'attend à ce que l'appel global de propositions soit un important moyen de jumeler les ISC ayant besoin de soutien pour renforcer leurs capacités et les bailleurs de fonds ou les ISC fournisseurs de fonds. Toutefois, étant donné que la demande d'aide au renforcement des capacités est élevée et que les fonds et les autres moyens de soutien sont limités, on ne peut garantir le financement des propositions présentées.

Pour d'autres renseignements sur l'appel global de propositions, veuillez communiquer avec le Secrétariat de l'INTOSAI–communauté de bailleurs de fonds (idi@idi.no).

¹ Le Comité de pilotage est dirigé par des coprésidents et des covice-présidents de l'INTOSAI et des communautés de bailleurs de fonds. Le président et le vice-président représentant l'INTOSAI sont l'ISC de l'Arabie saoudite et l'ISC des États-Unis respectivement. Le président et le vice-président représentant les bailleurs de fonds sont la Banque mondiale et le ministère du Développement international du Royaume-Uni respectivement. L'Initiative de développement de l'INTOSAI est le Secrétariat de l'INTOSAI–communauté de bailleurs de fonds.

DANS LE CADRE DE
L'INTOSAI

Symposium ONU/INTOSAI

Le 21^e Symposium ONU/INTOSAI, organisé conjointement par le Secrétariat général de l'INTOSAI et l'Organisation des Nations Unies (ONU), a eu lieu à Vienne, en Autriche, du 13 au 15 juillet 2011. Le Symposium portait sur les pratiques efficaces de coopération entre les institutions supérieures de contrôle (ISC) et les citoyens afin d'améliorer la reddition des comptes publics.

Environ 140 représentants de 66 ISC ont assisté au Symposium, de même que des représentants de différents organismes internationaux, dont l'ONU, l'Union interparlementaire, le Partenariat international budgétaire et la GIZ (agence allemande de coopération internationale).

Un secrétaire général adjoint de l'ONU a pris part au Symposium pour la toute première fois dans l'histoire de l'événement. En effet, M. Sha Zukang, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, a prononcé une allocution et rencontré les participants au Symposium. En outre, M^{me} Carman Lapointe, Secrétaire générale adjointe aux services de contrôle interne de l'ONU, a assisté au Symposium à titre d'observatrice.

M. Josef Moser, Secrétaire général de l'INTOSAI et Président de la Cour des comptes de l'Autriche, a ouvert la séance et souhaité la bienvenue aux participants. Les séances du Symposium s'articulaient autour de trois thèmes : 1) la communication entre les ISC et les citoyens, 2) les formes de participation du citoyen à l'audit dans le secteur public, 3) la valeur et l'avantage de la coopération entre les ISC, les parlements et les citoyens. Un président avait été nommé pour chaque thème. M. Osama Jaffer Faquih, Président du Bureau d'audit général de l'Arabie Saoudite, présidait le thème 1. Un représentant de l'ONU a été chargé du thème 2, et Terence Nombembe, président du Comité directeur de l'INTOSAI et Auditeur général de l'Afrique du Sud, présidait le thème 3.

Lors du Symposium, 26 représentants d'ISC, de même que des représentants du Département des affaires économiques et sociales (DAES) de l'ONU, du Comité des experts en administration publique de l'ONU et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, ont présenté des exposés.

Le Symposium a contribué à la mise en œuvre des priorités stratégiques, tirées du Plan stratégique 2011-2016 de l'INTOSAI, suivantes :

- aider à garantir l'indépendance des ISC;
- renforcer les capacités des ISC;
- démontrer la valeur des ISC et les avantages qu'elles offrent;
- faire progresser la lutte contre la corruption;
- intensifier la communication de l'INTOSAI.

Le Symposium a fait ressortir l'esprit de coopération et de partenariat qui marque continuellement les rapports entre l'INTOSAI et l'ONU. Lors de la dernière séance

du Symposium, les participants ont formulé plusieurs recommandations visant à améliorer la reddition des comptes publics grâce à la coopération entre les ISC et les citoyens, à savoir :

- poursuivre les efforts visant à faire adopter par l'Assemblée générale des Nations Unies une résolution appuyant les principes établis dans les Déclarations de Lima et de Mexico et reconnaissant les activités de l'INTOSAI;
- appliquer le Cadre de l'INTOSAI pour communiquer et promouvoir la valeur et les avantages des institutions supérieures de contrôle comme base de renforcement de la crédibilité des ISC et dans le but d'améliorer les conditions de vie des citoyens;
- accroître les connaissances du public concernant l'activité et le rôle des ISC ainsi que la valeur ajoutée qu'elles apportent par une couverture médiatique continue, des campagnes publiques, l'utilisation des médias sociaux et d'autres mesures de sensibilisation, dans les langues locales, au besoin;
- élaborer et mettre en œuvre des stratégies de relations publiques et de communication en vue d'une communication active, correcte et transparente avec les médias;
- soutenir les systèmes de transparence budgétaire et les mesures visant à informer les citoyens sur l'ensemble de la procédure budgétaire, y compris les amendements et l'exécution de la loi des finances;
- encourager la participation des citoyens en élaborant des mécanismes permettant de recueillir et de suivre les plaintes portant sur des cas de non-conformité et d'abus et les suggestions relatives à l'amélioration de l'administration publique;
- s'engager à contribuer au Sommet Rio + 20 sur le changement climatique en juin 2012, à l'invitation des Nations Unies, au moyen des mécanismes appropriés de l'INTOSAI;
- établir un programme commun avec le Département des Affaires économiques et sociales des Nations Unies en vue de renforcer les capacités dans tous les pays, y compris les coopérations mutuelles et les partenariats entre pays développés et pays en développement, dans le but d'améliorer le processus d'audit, la transparence et l'éradication de la corruption;
- contribuer en particulier à la prévention de la corruption, conformément à l'esprit de la Convention des Nations Unies contre la corruption;
- encourager l'échange d'informations et d'expériences entre les ISC en vue de favoriser une interaction efficace et efficiente avec les citoyens;
- élaborer des conseils de l'INTOSAI relatifs à la coopération avec les citoyens dans le cadre du programme d'activité du Groupe de travail de l'INTOSAI sur la valeur et l'avantage des ISC afin de tirer parti des possibilités offertes et de maîtriser les risques associés à la communication avec les citoyens.

On trouvera l'intégralité des conclusions et des recommandations à www.intosai.org/blueline/upload/18conclusions200711f.pdf.

Commission des normes professionnelles

Le Comité de pilotage de la Commission des normes professionnelles (PSC) a tenu sa 8^e réunion à Wellington, en Nouvelle-Zélande, du 22 au 24 juin 2011. Les délégués participant à la réunion ont discuté d'initiatives de sensibilisation aux Normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI), de la réalisation du projet d'harmonisation des ISSAI et de la mise à jour des ISSAI et du Guide sur la bonne gouvernance de l'INTOSAI (INTOSAI GOV).



Les participants à la réunion du Comité de pilotage de la Commission des normes professionnelles, en juin 2011, en Nouvelle-Zélande.

Mieux faire connaître les normes ISSAI

Les délégués de Bahreïn et de la Pologne ont présenté des exposés sur l'expérience qu'ils ont des activités de sensibilisation menées par l'ARABOSAI et l'EUROSAI, respectivement. Leurs exposés ont été suivis de nombreux échanges d'informations sur d'autres activités et actions de sensibilisation. Les délégués se sont félicités des diverses initiatives menées et des résultats obtenus à ce jour. Ils ont aussi souligné la nécessité d'accélérer les travaux, de tenir compte de certains aspects de la mise en œuvre et de cibler les quatre niveaux du cadre des normes ISSAI. Le Secrétariat de la Commission des normes professionnelles a été invité à recueillir des informations sur les différentes façons dont le site Web de la Commission peut être utilisé pour mettre en œuvre les ISSAI et encourager l'échange d'informations. Le Secrétariat a indiqué qu'il aimerait beaucoup recevoir plus d'informations, à l'adresse psc@rigsrevisionen.dk, sur les expériences qu'ont eues les ISC membres de la mise en œuvre et de l'application des normes ISSAI.

La Task force sur la sensibilisation aux normes ISSAI surveillera le calendrier des activités de l'INTOSAI, en particulier les activités régionales, afin de profiter de ces occasions pour faire la promotion du cadre des normes ISSAI. La Commission veut adopter une stratégie axée sur la demande qui montrera aux membres de l'INTOSAI

qu'elle est prête à apporter son concours et à participer activement aux activités de sensibilisation qu'ils planifient et organisent. Parallèlement, la Task force a défini à l'intention des ISC un ensemble d'exposés standard sur les normes ISSAI, qui se trouve sur le site Web de la Commission. Tous les documents sont disponibles en anglais et, dans certains cas, dans d'autres langues officielles de l'INTOSAI.

Projet d'harmonisation des normes ISSAI

Les délégués ont souligné que le projet d'harmonisation des normes ISSAI, approuvé au XX^e INCOSAI, à Johannesburg, était essentiel au succès de la mise en œuvre des ISSAI par les membres de l'INTOSAI. L'objectif global du projet consiste à réviser le texte des normes ISSAI 100-400 (principes fondamentaux de contrôle) et à faire des ISSAI un ensemble plus cohérent. Le Comité de pilotage de la Commission souhaite que la version révisée des principes fondamentaux donne un meilleur aperçu de toutes les ISSAI, y compris les lignes directrices sur l'audit financier, sur l'audit de performance et sur l'audit de la conformité (ISSAI 1000-4999). Les principes fondamentaux révisés devront bénéficier de l'appui sans réserve de tous les membres de l'INTOSAI pour que le projet porte ses fruits, et divers moyens de communication (dont le site Web sur les normes ISSAI) seront employés pour informer les membres de l'avancement du projet.

Mise à jour des ISSAI et des orientations INTOSAI GOV

En novembre 2010, le XX^e INCOSAI a approuvé la procédure officielle pour les normes professionnelles de l'INTOSAI, qui définit, entre autres, les responsabilités liées à la mise à jour des normes ISSAI et des orientations INTOSAI GOV. Les délégués du Comité de pilotage ont parlé du respect des exigences établies et ils ont convenu que les sous-comités concernés devraient décider de la fréquence des mises à jour, puis l'afficher sur le site Web des ISSAI (www.issai.org) au plus tard en novembre 2011.

Tous les rapports et les documents complémentaires sur la réunion peuvent être consultés sur le site Web de la Commission des normes professionnelles (www.psc-intosai.org), sous « PSC SC ».

Commission de renforcement des capacités

Sous-comité 1 : Promouvoir les activités de renforcement des ISC

Sous la présidence d'Ahmed El Midaoui, la Commission de renforcement des capacités resserre ses liens avec les régions de l'INTOSAI. Au cours des prochaines années, une des missions les plus importantes de la Commission consistera à contribuer au soutien et à la consolidation des activités de renforcement des capacités réalisées dans les régions. Pour lancer ce processus, le Sous-comité 1 (Promouvoir les activités de renforcement des capacités parmi les ISC membres de l'INTOSAI) avait invité toutes les régions à participer à sa réunion de juin 2011 dans les locaux du Bureau d'audit national du Royaume-Uni, à Londres. Les délégations régionales ont présenté des exposés sur les mesures prises par leur région pour favoriser le renforcement des capacités, sur les activités prévues et sur les principales difficultés rencontrées. Les rares régions qui n'ont pu assister à la réunion ont envoyé des diaporamas PowerPoint pour contribuer aux délibérations.

Les exposés ont confirmé le dynamisme des régions et l'immense esprit d'innovation dont elles font preuve lors de la conception et de la réalisation d'activités de renforcement des capacités. La plupart des régions donnent de la formation aux auditeurs, au personnel de soutien et aux cadres supérieurs, en plus d'élaborer des audits régionaux. Parmi les innovations apportées par les régions, il faut mentionner :

- des mises à jour techniques annuelles pour faire connaître les nouveautés dans les normes et les pratiques d'audit;
- la remise de prix pour les travaux de recherche et les activités d'analyse innovateurs dans le domaine de l'audit;
- le recours à des méthodes de formation hybrides — par exemple, apprentissage électronique et rencontres individuelles.
- la réalisation d'audits conjoints ou parallèles de manière à favoriser la coopération entre les ISC dans des secteurs d'audit communs.

Les exposés ont également mis en relief des possibilités offertes de tirer le meilleur parti possible des résultats de ces travaux et d'accroître l'efficacité et l'efficience, des notions qui sont chères aux auditeurs. Plusieurs régions ont élaboré des guides et des cours sur l'assurance de la qualité, mais, à l'extérieur de ces régions, ces ressources sont peu connues et peu utilisées. À l'avenir, on pourrait faciliter la mise en commun des ressources et réduire les coûts et le double emploi en associant diverses régions à l'élaboration de nouveaux programmes ou documents.

De même, certaines régions ont manifestement mieux réussi que d'autres à obtenir les ressources nécessaires pour renforcer leurs systèmes de soutien et pour recruter plus de personnel régional. Les régions pourraient mettre en commun les leçons qu'elles ont tirées de leurs démarches pour obtenir et gérer des ressources régionales et de l'exécution, sous le signe de l'efficacité, de programmes de renforcement des capacités. De plus, les sites Web sur le renforcement des capacités dans les régions peuvent être améliorés au moyen du repérage, de la communication et de la mise en application de pratiques exemplaires. Les participants à la réunion ont également abordé les problèmes liés à l'accès à des experts, les difficultés de communication posées par la distance et les différences linguistiques, ainsi que le manque de suivi et d'évaluation pour ce qui est de la formation et des activités de renforcement des capacités.

À la lumière des discussions qui s'en sont suivies, le Sous-comité a ajouté les éléments suivants à son plan d'action pour la période qui précédera le XXI^e INCOSAI en Chine, en 2013 :

- renforcer la capacité des secrétariats régionaux en les aidant à obtenir des financements, à avoir accès aux travaux des autres régions, à améliorer la planification et à créer de meilleurs sites Web;
- affermir le rôle de la Commission en tant qu'intermédiaire du renforcement des capacités en établissant de meilleurs accords de gestion des connaissances et d'échange d'informations, en veillant à éviter le double emploi et en améliorant le site Web de la Commission de manière à faciliter l'accès à d'autres sites pertinents, en particulier pour les régions;

- veiller à ce que le Sous-comité 1 serve de lieu de rencontres et d'échanges entre les régions de l'INTOSAI — par exemple pour la consultation de documents et de guides établis ou devant être établis par les régions;
- encourager l'utilisation de méthodes de formation plus innovatrices et efficaces par rapport aux coûts en s'appuyant sur les travaux de l'Initiative de développement de l'INTOSAI en matière d'apprentissage électronique.

Cette rencontre a constitué une étape importante dans les efforts qui sont déployés pour trouver de nouvelles façons d'améliorer la coopération entre l'INTOSAI et les régions. Les participants souhaitent que les efforts de coopération se poursuivent lors des prochaines réunions du Sous-comité. Le Conseil d'audit du Japon a gracieusement offert d'accueillir la prochaine réunion du Sous-comité 1 à Tokyo, les 14 et 15 juin 2012.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec le Sous-comité à iajn.jobnston@nao.gsi.gov.uk.

Réunion annuelle du Sous-comité 2 au Pérou

La troisième réunion annuelle du Sous-comité 2 (Développement des services de conseil et de consultation) de la Commission a eu lieu à Lima, au Pérou, du 31 août au 1^{er} septembre 2011. Pendant la réunion, l'ISC du Maroc a résumé les activités des trois sous-comités de la Commission conformément au plan stratégique de l'INTOSAI et elle a fait ressortir l'importance de leurs travaux. En outre, les ISC du Pérou et du Pakistan ont présenté des rapports d'étape sur les activités du Sous-comité 2. L'ISC de l'Allemagne a présenté un rapport définitif sur la normalisation des lignes directrices sur les audits en collaboration. Les ISC du Pakistan, du Maroc et du Pérou ont discuté de stratégies pour mener à bien les trois principales activités relevant du Sous-comité : l'élaboration et la promotion d'une base de données d'experts, la réalisation d'audits coordonnés et conjoints ou parallèles, ainsi que l'exécution de programmes de stage et de programmes pour les visiteurs.

L'ISC du Pérou, qui assure la présidence du Sous-comité 2, a présenté des documents de travail sur la création d'une base de données d'experts pour l'INTOSAI. Les membres du Sous-comité ont accepté de diffuser cet outil important parmi les membres de l'INTOSAI et d'allonger la liste d'experts en audit du secteur public. Les membres de l'INTOSAI sont encouragés à communiquer avec le Sous-comité, à cooperacion@contraloria.gob.pe, pour demander un nom d'utilisateur et un mot de passe afin d'ajouter leurs experts dans la base de données. Les utilisateurs actuels de la base de données peuvent inscrire et chercher des experts à <https://apps.contraloria.gob.pe/intosai/>.

L'ISC du Pakistan a offert d'intégrer de nouvelles dispositions aux lignes directrices sur les programmes de stage et d'élaborer un projet d'accord standard pour ces programmes.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec le Sous-comité à cooperacion@contraloria.gob.pe.

Groupe de travail pour la dette publique

Le Groupe de travail pour la dette publique de l'INTOSAI célèbre son 20^e anniversaire en 2011. Depuis sa création en 1991, le Groupe de travail a effectué des recherches pointues et établi et publié des lignes directrices et d'autres documents pour encourager de saines pratiques de production de rapports, de réalisation d'audits et de gestion de la dette publique.

Le Bureau national d'audit de la Lituanie (NAO), qui est membre du Groupe de travail depuis 1996, a été l'hôte de la réunion cette année, qui a eu lieu alors que la crise financière actuelle a placé la question des dettes publiques — en particulier sa croissance rapide et ses répercussions sur la stabilité économique mondiale — au centre des préoccupations de nombreux pays. La dette publique a posé de nombreux défis imprévus aux pouvoirs publics ainsi qu'à leurs ISC.

Dans ce contexte, l'Auditrice générale de la Lituanie, M^{me} Giedrė Švedienė, a indiqué ce qui suit dans son allocution inaugurale à la réunion du Groupe de travail : [traduction] « Une telle situation exige que les ISC redoublent d'efforts pour aider leur gouvernement à s'acquitter de leur obligation de rendre des comptes, à assurer la transparence des emprunts et à trouver des moyens plus efficaces de gérer la dette. Le Groupe de travail est particulièrement bien placé pour aider les ISC qui doivent composer avec de nouveaux problèmes liés à la dette publique, et, à mon avis, il portera une attention particulière aux nouvelles questions liées à la gestion de la dette et aux difficultés posées par la récente crise financière ».

Les activités du Groupe de travail s'inscrivent dans l'objectif 3, dont est chargée la Commission de partage des connaissances, et elles s'articulent actuellement autour de six thèmes allant de l'incidence des crises financières sur la dette publique à la dette éventuelle et aux systèmes d'information liés à la gestion de la dette publique. Depuis 2002, le Groupe de travail collabore étroitement avec l'Initiative de développement de l'INTOSAI pour créer des programmes de renforcement des capacités en matière de gestion de la dette publique. Il appuie également les travaux réalisés par la Commission des normes professionnelles en vue d'élaborer les normes ISSAI.

Le Groupe de travail s'emploie donc à harmoniser ses produits officiels avec les nouvelles normes ISSAI et à déterminer lesquels de ces produits devraient être modifiés, éliminés ou préservés en l'état.

En juillet 2011, le Groupe de travail était formé des ISC du Mexique (présidence), de l'Argentine, de l'Autriche, du Brésil, de la Bulgarie, du Canada, du Chili, de la Corée, de l'Égypte, des États-Unis, des Fidji, de la Finlande, du Gabon, de l'Indonésie, de la Jordanie, de la Lituanie, de la Moldavie, du Portugal, de la Russie, de la Suède, de l'Ukraine, du Yémen et de la Zambie.

Pour renseignements, veuillez visiter le site Web du Groupe de travail à www.wgpd.org.mx ou communiquer avec le Groupe de travail à secretariat@wgpd.org.mx.

Groupe de travail pour la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux

Le Groupe de travail pour la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux, que préside l'ISC de l'Égypte, a tenu un séminaire international le 12 septembre 2011, à Prague, en République tchèque. Au cours du séminaire, des séances ont été données sur les tendances, les stratégies et les succès de la lutte contre la corruption, sur la promotion de l'intégrité, de la transparence et de la reddition de comptes dans l'administration publique, sur la situation et les pouvoirs des ISC dans le domaine de la lutte contre la corruption, ainsi que sur les risques et sur les propositions de mesures anticorruption. Lors de ces séances, des experts du secteur public, des ISC et des organismes internationaux de lutte contre la corruption ont présenté des exposés.

Au lendemain du séminaire, le Groupe de travail a tenu sa cinquième réunion, les 13 et 14 septembre. Le Groupe de travail y a discuté de l'état d'avancement de son plan de travail pour 2011-2013, qui a été approuvé lors du XX^e INCOSAI. Il a discuté de la concertation des efforts entre les ISC en vue d'élaborer des lignes directrices à même d'appuyer les travaux de détection des cas de corruption et de blanchiment des capitaux et la lutte contre ces crimes.

Il a aussi été question de la mise en œuvre des initiatives suivantes :

- examiner les moyens de communication et de coopération avec les partenaires internationaux clés nommés par le groupe de l'Intégrité des marchés financiers de la Banque mondiale;
- coopérer avec le Groupe de travail sur l'audit environnemental de l'INTOSAI pour établir des lignes directrices sur la corruption et la fraude dans les audits environnementaux;
- créer une base de données réunissant des pratiques exemplaires et l'expertise des ISC dans la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux;
- publier le document produit par l'ISC de la Russie présentant des lignes directrices et des principes pour les ISC et le faire traduire dans les cinq langues officielles de l'INTOSAI;
- publier son premier livre (2007-2010) en arabe et en anglais sur son site Web.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec le Groupe de travail :

Courriel : wgfacml@cao.gov.eg

Site Web : www.wgfacml.cao.gov.eg

Assemblée générale de l'AFROSAI au Gabon

L'Organisation africaine des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (AFROSAI) a tenu sa 12^e assemblée générale à Libreville, au Gabon, du 18 au 23 juillet 2011. Accueillie par le Président de la Cour des comptes du Gabon, Gilbert Ngoulakia, l'assemblée a attiré des délégués d'ISC arabophones

(AFROSAI-A), d'ISC anglophones (AFROSAI-E), d'ISC francophones (AFROSAI-F) et d'ISC lusophones. Plus de 50 pays ont envoyé des délégués. Parmi les invités et les observateurs se trouvaient de hauts fonctionnaires de ministères et des représentants de l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI), de l'Institut des auditeurs internes, de diverses organisations internationales de bailleurs de fonds et de la *Revue*.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée à l'hôtel Laico Okoume Palace à Libreville. C'est le premier ministre du Gabon, Paul Biyoghe Mba, qui a prononcé l'allocution inaugurale devant l'assemblée. M. Ngoulakia, président nouvellement élu de l'AFROSAI, et Terence Nombembe, président sortant du groupe régional et Auditeur général de l'Afrique du Sud, ont aussi prononcé des allocutions d'ouverture.

À la première séance plénière, M. Nombembe a souligné qu'il était important que toutes les régions et tous les groupes linguistiques de l'Afrique soient représentés et qu'ils participent aux réunions de l'AFROSAI. Il a fait remarquer qu'il était heureux de voir un groupe aussi important et diversifié de participants à l'Assemblée générale. Il a ajouté qu'il espérait que ce niveau de coopération et de participation se maintiendrait à l'avenir. Il a aussi félicité M. Ngoulakia pour son élection au poste de président de l'AFROSAI.

M. Ngoulakia a remercié M. Nombembe. Il a indiqué qu'il était honoré d'assumer le rôle de président de l'AFROSAI et qu'il se réjouissait à l'idée de poursuivre le bon travail entamé par M. Nombembe à l'AFROSAI.

Au nombre des premiers points à l'ordre du jour, l'assemblée a approuvé la nomination de l'Auditeur général de la Gambie, Bubacarr Sankareh, au poste de vice-président technique de la 12^e réunion de l'AFROSAI. L'ISC de la Libye accueille le secrétariat général de l'AFROSAI, mais, vu la situation au pays, elle n'a pu assister à l'assemblée. Alfred Enoh, directeur du Secrétariat de l'AFROSAI-F, a représenté le secrétariat par intérim et il a annoncé que le Prix AFROSAI, généralement attribué à une ISC pour son rôle d'appui en faveur de l'AFROSAI, ne serait pas remis cette année étant donné l'absence de l'ISC de la Libye. M. Enoh a remis le prix du Concours scientifique à Khemraj Reetun de l'ISC de Maurice.

Magnus Borge, directeur général de l'IDI, et Francis Salsmann, représentant la Cour des comptes de la France, se sont aussi adressés à l'assemblée. Ils ont abordé la complexité des relations entre les ISC et leur parlement.

Bame Gueye, président de l'AFROSAI-E et Président de la Cour des comptes du Sénégal, a déposé le rapport du secrétariat général de l'AFROSAI. Il a parlé de l'état des contributions dues à l'AFROSAI, du lancement prochain du nouveau plan stratégique et du manuel des procédures de l'AFROSAI, des relations avec la communauté des bailleurs de fonds et du renforcement des capacités des sous-groupes linguistiques régionaux.

M. Nombembe a présenté le nouveau plan stratégique de 2012-2014 de l'AFROSAI. Il a présenté les trois priorités du plan : le renforcement des structures de gouvernance, le renforcement des capacités techniques des ISC membres et le renforcement des

capacités institutionnelles des ISC membres sur leur territoire. Il a aussi mis en relief la section du plan sur le financement de l'AFROSAI, dont les principales sources sont les contributions des membres et celles des bailleurs de fonds. Il a souligné que, si les contributions des bailleurs de fonds diminuaient, il serait d'autant plus essentiel pour l'AFROSAI de s'assurer que toutes les contributions des membres sont entièrement versées au moment voulu.

M. Gueye a présenté aux délégués le nouveau manuel des procédures de l'AFROSAI, qui a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée. L'Assemblée a aussi adopté le plan stratégique à l'unanimité.

Par ailleurs, Mounira Abd El Hadj a présenté le rapport de la *Revue de l'AFROSAI*. Des représentants de chacun des sous-groupes linguistiques de l'AFROSAI ont présenté des exposés, puis Emma Kellner, représentante de l'agence allemande de développement GIZ, a parlé de 12 projets réalisés en collaboration avec l'AFROSAI, y compris des travaux consacrés au plan stratégique et au manuel des procédures, et de sept autres projets de renforcement des capacités qui sont en chantier.

La deuxième séance plénière a été marquée par des discussions et la présentation de documents sur trois grands thèmes :

- l'audit de performance (président : ISC du Ghana, rapporteur : ISC de la Namibie, rapports présentés par le Botswana, le Lesotho, le Zimbabwe, le Sénégal et l'Afrique du Sud);
- l'audit de la dette publique (président : ISC de la Mauritanie, rapporteur : ISC du Maroc, rapports présentés par l'Égypte, le Cameroun, le Gabon et la Guinée);
- l'audit des paiements salariaux dans le secteur public (président : ISC du Cameroun, rapporteur : ISC de la République démocratique du Congo, secrétaire : ISC du Sénégal, rapports présentés par le Cameroun, la République démocratique du Congo, le Gabon et la Guinée).

À la troisième séance plénière générale, l'Assemblée a accepté à l'unanimité l'admission de quatre nouveaux membres au sein de l'AFROSAI, à savoir la Guinée, le Togo, le Soudan du Sud et le Zimbabwe. Elle a aussi approuvé l'élection de nouveaux représentants des sous-groupes linguistiques au Comité directeur de l'AFROSAI, soit l'Algérie (AFROSAI-A), le Cameroun et le Sénégal (AFROSAIF/CREFIAP) et la Namibie (AFROSAI-E).

Diverses questions relatives aux finances de l'AFROSAI ont été étudiées, et l'accent a été mis sur la situation en Lybie et sur le fonctionnement du Secrétariat général. Il a été convenu qu'une décision quant au Secrétariat général serait prise à la réunion du Comité directeur, avant la prochaine assemblée générale de l'AFROSAI.

Enfin, les délégués ont adopté à l'unanimité les Accords de Libreville et proposé que le Maroc soit l'hôte de la prochaine assemblée générale de l'AFROSAI en 2014. Les délégués ont approuvé la proposition, et le Maroc a accepté d'accueillir la 13^e assemblée générale de l'AFROSAI.

VIII^e CONGRÈS DE L'EUROSAI

Du 30 mai au 2 juin 2011, le VIII^e Congrès de l'EUROSAI s'est tenu à Lisbonne. Le Congrès avait été organisé par la Cour des comptes du Portugal, qui assure la présidence de l'EUROSAI pour la période allant de 2011 à 2014.



Guilherme d'Oliveira Martins, Président de l'ISC du Portugal et président de l'EUROSAI, a souhaité la bienvenue aux participants au VIII^e Congrès de l'EUROSAI à Lisbonne au début de juin 2011.

Thèmes du Congrès

Le Congrès a porté sur deux grands thèmes.

- Le Thème I concernait les défis et les demandes auxquels font face les gestionnaires publics ainsi que les responsabilités de ces derniers, et le rôle des institutions supérieures de contrôle. Les débats sur ce thème ont été divisés en deux sous-thèmes : I.A) les défis et les demandes auxquels doivent faire face les gestionnaires publics à l'heure actuelle et I.B) le rôle des ISC en matière de reddition de comptes et de responsabilités des gestionnaires publics.
- Le Thème II visait le contrôle par les ISC des agences de réglementation indépendantes.

Les membres ci-dessous ont agi à titre de présidents et de rapporteurs pour chaque thème et sous-thème :

- Sous-thème I.A : ISC des Pays-Bas (président) et ISC de la Slovénie (rapporteur).
- Sous-thème I. B : ISC de l'Espagne (président) et ISC de la France (rapporteur).
- Thème II : ISC de la Pologne (président) et ISC du Royaume-Uni (rapporteur).

Les groupes de travail chargés de chaque thème et sous-thème ont élaboré les rapports de base et des documents de travail pour le Congrès. Les membres de l'EUROSAI avaient établi des rapports nationaux qui ont énormément contribué aux échanges d'expériences, aux discussions et aux délibérations.



Les participants au VIII^e Congrès de l'EUROSAI à Lisbonne.

Les exposés des orateurs ont aussi donné lieu à de fructueux débats, qui ont, à leur tour, été enrichis par les interventions des participants. L'assemblée était formée de représentants de 47 ISC membres de l'EUROSAI et de 20 observateurs du milieu des auditeurs du secteur public (dont d'autres représentants de l'INTOSAI et de ses organes régionaux). Tous les participants ont eu l'occasion de discuter de questions d'intérêt commun et de grande importance soulevées au cours des débats sur les thèmes du Congrès.

Conclusions et recommandations pour le thème I

Les nouvelles réalités sociales ont eu une incidence considérable sur la gestion publique et l'obligation de rendre des comptes. Dans un monde en pleine évolution, les pouvoirs publics doivent réagir plus rapidement pour répondre aux besoins et aux attentes de leurs citoyens.

Les participants au Congrès ont constaté une forte tension au sein de l'administration publique entre 1) l'application prudente et démocratique des processus d'établissement des lois et de contrôle et 2) le besoin de souplesse pour réagir rapidement aux nouvelles situations qui se présentent. Cependant, ils estiment qu'il n'existe pas de contradiction entre la souplesse et un système axé sur l'ouverture, d'une part, et l'obligation de rendre des comptes, d'autre part.

Les ISC ont un rôle prédominant à jouer dans la promotion d'une culture axée sur la reddition de comptes et dans la simplification et la mise en œuvre, sous le signe de l'efficacité, des processus de reddition de comptes grâce à l'audit, à la communication d'informations, à la formulation de recommandations, à la mise en valeur de pratiques exemplaires et, dans certains cas, à l'exercice des pouvoirs relevant de leur compétence, notamment le pouvoir de sanctionner.

Par conséquent, le Congrès a adopté les recommandations relatives à la nécessité pour les ISC de s'adapter aux innovations et aux changements sociaux et de promouvoir différents volets de l'obligation de rendre des comptes.

Dans le cadre du plan stratégique de l'EUROSAI adopté par le Congrès (voir ci-après), le Congrès a recommandé que l'EUROSAI approfondisse ce thème à l'aide d'un dialogue structuré et d'autres efforts concertés pour relever les défis posés par le changement et que les résultats de ces travaux soient communiqués à la grande collectivité de l'INTOSAI, conformément à la devise de l'organisation : *L'expérience mutuelle profite à tous.*

Conclusions et recommandations pour le Thème II

Les membres de l'EUROSAI ont reconnu que les organismes indépendants de réglementation jouent un rôle important, et de plus en plus grand, dans le secteur public de beaucoup de pays européens. Ils se sont développés en raison de divers facteurs et il n'existe aucune définition commune du terme « réglementation ». En fait, il existe différents rôles et fonctions de réglementation, qui diffèrent d'un pays à l'autre. Cependant, trois grands groupes d'organismes de réglementation comptent parmi les membres de l'EUROSAI : les organismes de réglementation des infrastructures, les organismes de réglementation de la concurrence et des relations avec les consommateurs et les organismes de réglementation des services financiers.

La crise financière a renforcé le rôle des organismes de réglementation des services financiers dans tous les pays membres de l'EUROSAI. Cela peut compliquer les audits de la réglementation dans ce secteur, car ce ne sont pas toutes les ISC qui sont habilitées à auditer les banques centrales.

Les organismes de réglementation et les ISC ont beaucoup de points en commun. Ils ont des mandats différents pour favoriser la saine gouvernance et la saine gestion dans le secteur public, mais ils visent tous les deux à protéger les intérêts des citoyens.

Le Congrès a recommandé que les ISC et les autres organismes externes surveillent rigoureusement l'utilisation par les organismes de réglementation des ressources financières et l'efficacité de ces organismes, vu leurs pouvoirs distincts et la diversité de leurs mandats.

Les principales conclusions et recommandations pour chaque thème peuvent être consultées à www.euroesai2011.tcontas.pt/Pages/Welcome.aspx.

Autres mesures prises au cours du Congrès

D'autres mesures fondamentales ont été prises lors du Congrès, comme l'adoption du Plan stratégique de l'EUROSAI de 2011-2017, qui peut être consulté sur le site Web de l'organisation (www.euroesai.org), et la décision de tenir le prochain Congrès aux Pays-Bas en 2014.

Le Congrès a aussi approuvé un énoncé, soit *Le renforcement de l'indépendance des Institutions supérieures de contrôle*, qui se trouve à www.eurosai2011.tcontas.pt/Pages/statement-of-independence.aspx. Dans ce document, les membres de l'EUROSAI font part de leur appréciation et de leur soutien à l'égard des activités internes et externes de l'INTOSAI favorisant la transparence, la reddition de comptes ainsi que la perception et l'utilisation efficaces et efficientes des ressources publiques dans l'intérêt des citoyens.

Pour renseignements, veuillez visiter le site Web du Congrès à www.eurosai2011.tcontas.pt/Pages/Welcome.aspx ou le site Web de l'EUROSAI à www.eurosai.org.

L'EUROSAI signe un accord de coopération avec la Confédération Européenne des Instituts d'Audit Interne

En mars 2011, l'EUROSAI et la Confédération Européenne des Instituts d'Audit Interne (ECIIA) ont signé un accord de coopération à Rome pour créer un processus qui permettrait aux deux organisations de tirer mutuellement parti de leurs travaux respectifs et qui faciliterait l'échange d'informations. La Confédération est l'antenne européenne de l'Institut des auditeurs internes (IIA), un organisme bien connu dans le milieu international des auditeurs. L'Institut compte parmi les partenaires de l'INTOSAI depuis 2007, année où il a signé un protocole d'accord avec la Commission des normes professionnelles, qui a été reconduit en 2010. Comme antenne régionale de l'Institut, la Confédération aide et représente les auditeurs internes des secteurs privé et public en Europe. Par conséquent, la collaboration entre la Confédération et l'EUROSAI, en leur qualité de structures européennes de deux organisations internationales, semblait une étape naturelle de la réalisation des mesures prises par les organisations mondiales à l'échelle européenne.



Phil Tarling (à gauche), Président de la Confédération Européenne des Instituts d'Audit Interne, et Jacek Jezierski (à droite), alors président du Comité directeur de l'EUROSAI, ont signé un accord de coopération entre leurs organisations respectives en mars 2011, à Rome.

L'élaboration de l'accord avait déjà commencé en 2009. Après une série de rencontres, les représentants de l'EUROSAI et de la Confédération ont recensé des secteurs de coopération et établi des objectifs et des initiatives-cadres communes dans le domaine de l'audit interne du secteur public qui ont plus tard été intégrés à l'accord de coopération. L'accord reposait sur la reconnaissance de la complémentarité des professions d'auditeur interne et d'auditeur externe dans le secteur public. Une fonction d'audit interne efficace est un élément essentiel d'une saine gouvernance qui permet de fournir aux gestionnaires publiques, en particulier les cadres supérieurs, l'assurance que leurs activités sont efficaces et efficientes, en plus de leur suggérer des améliorations possibles dans tous les secteurs du contrôle et de la gouvernance. Les ISC, à titre d'organes d'audit externe du secteur public, peuvent faire fond sur les résultats des travaux des auditeurs internes.

Le processus de coopération lancé avec la signature de l'accord prévoit les volets suivants : 1) faciliter le dialogue et l'échange de connaissances entre les ISC et les auditeurs internes du secteur public partout en Europe; 2) arriver à une compréhension commune des questions liées à l'obligation de rendre des comptes dans le secteur public, de l'audit et de la terminologie commune sur le terrain; 3) échanger des expériences de mise en œuvre de normes professionnelles en vigueur. Pour ce faire, la Confédération et l'EUROSAI ont convenu d'établir une plateforme commune pour mettre en commun leurs publications, leurs outils et leurs ressources; de s'informer l'une l'autre de toutes les initiatives liées au secteur public; de déterminer et de mettre en œuvre des projets conjoints, comme des conférences, des séminaires, de la formation et des projets de recherche.

L'accord a été signé par Jacek Jezierski, Président de l'ISC de la Pologne, alors président du Comité directeur de l'EUROSAI, et Phil Tarling, Président de la Confédération.

Phase 2 du Programme IDI-CAROSAI sur une stratégie d'audits financiers fondée sur le risque

Un programme visant à mettre en place une stratégie d'audits financiers fondée sur le risque a été lancé en 2010 pour donner suite au Programme d'assurance qualité des audits financiers offert en 2009. Les équipes d'audit de six membres de la CAROSAI ont participé à l'élaboration de lignes directrices sur l'audit financier fondé sur le risque et ont réalisé des audits pilotes à l'aide de ces lignes directrices. Le Programme a abouti à un guide sur la stratégie d'audits financiers fondée sur le risque IDI-CAROSAI. En 2011, le programme sera offert aux membres de la CAROSAI qui n'ont pas pu y participer la première fois. Le personnel de l'IDI et les experts régionaux se sont rencontrés lors d'une réunion de conception en juillet 2011 afin d'élaborer un didacticiel exhaustif, qui sera utilisé dans le cadre d'un atelier sur la stratégie d'audits financiers fondée sur le risque qui sera offert au plus tard à la fin de 2011.



Les participants à la réunion de planification des travaux d'audits en collaboration sur les pêches IDI/PASAI.

Programme de planification stratégique IDI-CREFIAF

Actuellement, l'IDI travaille de concert avec le CREFIAF (l'AFROSAI francophone) pour offrir un Programme de planification stratégique. Un atelier sur l'évaluation des besoins, la première activité de ce programme, a été donné à huit ISC en juillet 2011. Les participants à l'atelier ont appris comment évaluer les besoins en matière de renforcement des capacités à l'aide du cadre et des outils énoncés dans le *Guide d'évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités de l'IDI*. Après l'atelier, les équipes participantes ont évalué les besoins de leurs ISC respectives. Ces évaluations seront examinées lorsque les équipes se réuniront dans le cadre d'un atelier combiné sur l'examen de l'évaluation des besoins et la planification stratégique

NOUVELLES DE L'IDI



La rubrique Nouvelles de l'IDI vous tient informés des travaux et des programmes de l'Initiative de développement de l'INTOSAI. Pour en savoir davantage sur l'IDI et obtenir de l'information à jour entre les numéros de la *Revue*, visitez le site Web de l'IDI à l'adresse suivante : www.idi.no.

en 2012. Le Programme sera offert deux fois en 2011 et en 2012. Les responsables du deuxième groupe d'ISC assisteront à une réunion de planification stratégique initiale en octobre 2011.

Programme de renforcement des capacités de gestion IDI-AFROSAI anglophone

L'IDI et l'AFROSAI anglophone ont lancé un Programme de renforcement des capacités de gestion régional en 2009 afin d'accroître les capacités de leadership et de gestion des ISC régionales. Après avoir réalisé plusieurs ateliers s'adressant aux dirigeants, aux cadres supérieurs et aux gestionnaires opérationnels des ISC, l'IDI et la région sont maintenant prêts à offrir le programme aux autres membres du personnel des ISC. En août 2011, un groupe restreint de cadres supérieurs et de gestionnaires opérationnels ayant pris part à la première phase du programme ont participé à un atelier sur l'animation de groupes pour les préparer à présenter le programme à cinq membres de l'AFROSAI anglophone.

Audit de performance en collaboration sur les pêches IDI-PASAI

L'IDI a accepté de soutenir la réalisation par la PASAI d'un troisième audit en collaboration portant sur les pêches, compte tenu du succès des deux audits en collaboration sur la gestion de déchets solides et l'accès à l'eau potable. Les membres de l'équipe des ISC participantes ont tenu une réunion de planification de l'audit en août 2011 et réaliseront des travaux d'audit sur place, analyseront les données et rédigeront les rapports d'audit avant de convoquer une réunion de suivi au début de 2012.



Participants à la réunion de conception IDI-CAROSAI.

Programme d'élaboration et de mise en œuvre de plans stratégiques IDI-ASOSAI

Une évaluation des besoins de l'ASOSAI effectuée en 2009 avait fait ressortir le besoin de renforcer les capacités de planification stratégique des ISC de la région. L'IDI et l'ASOSAI ont donc convenu de lancer un nouveau programme de coopération visant à élaborer et mettre en œuvre des plans stratégiques. En premier lieu, on a tenu une réunion de planification stratégique en septembre 2011 avec les dirigeants de neuf ISC participantes afin d'obtenir leur engagement et leur accord à l'égard des volets, des extraits et des résultats du programme.

Clôture du Programme transrégional de renforcement des capacités en audit de la gestion de la dette publique et publication du guide pratique d'audit de la gestion de la dette publique

Le Programme transrégional de renforcement des capacités en audit de la gestion de la dette publique, le programme le plus exhaustif de l'histoire de l'IDI, est maintenant terminé. Les équipes d'audit de 29 ISC ont suivi un cours en ligne, réalisé un audit de la gestion de la dette publique et achevé leurs rapports d'audit et leurs lignes directrices d'audit. Le Programme a été offert en anglais et en français.

La dernière activité du Programme a eu lieu en septembre 2011. Le personnel de l'IDI, les experts en la matière, le Groupe de travail pour la dette publique de l'INTOSAI et les représentants des trois groupes d'ISC participantes se sont réunis à Lisbonne pour achever l'ébauche du guide pratique d'audit de la gestion de la dette publique, un des extraits prévus du Programme. Le guide est fondé sur les Normes internationales des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques pertinentes ainsi que sur les commentaires obtenus et l'expérience acquise au cours des audits pilotes du Programme. Les ISC participantes se sont engagées à adopter le guide dans leurs institutions.

La communauté de l'INTOSAI pourra consulter la version définitive du guide pratique d'audit de la gestion de la dette publique au début de 2012.

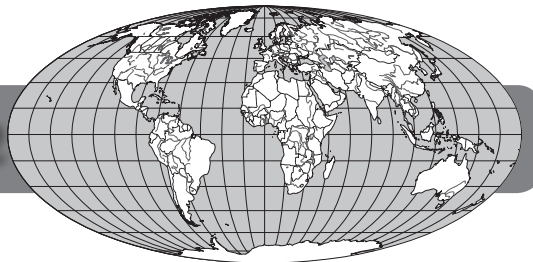
Communication avec l'IDI

Pour toute question concernant le présent numéro, prière de communiquer avec l'IDI :

Courriel : idi@idi.no

Site Web : www.idi.no

Événements de l'INTOSAI 2011-2012



Octobre 5-6 Rencontre du Comité de pilotage de la Commission de partage et de gestion des connaissances Moscou, Fédération de Russie 17-22 Assemblée générale de l'OLACEFS Caracas, Venezuela 27-28 62 ^e réunion du Comité directeur de l'INTOSAI Vienne, Autriche	Novembre 7-10 Réunion du Groupe de travail pour la vérification environnementale Buenos Aires, Argentine	Décembre
Janvier	Février 23-25 Réunion du Comité de pilotage Coopération INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds Jaipur, Inde	Mars
Avril	Mai 28 Réunion du Comité directeur de l'EUROSAI Ankara, Turquie Paris, France	Juin 14-15 Réunion de la Commission de renforcement des capacités Tokyo, Japon Wellington, Nouvelle-Zélande

N.D.L.R. Ce calendrier est publié à l'appui de la stratégie de communication de l'INTOSAI et comme moyen d'aider les membres à planifier et à coordonner leurs engagements. Figurent dans cette rubrique régulière de la *Revue* les événements intéressant l'ensemble des membres de l'INTOSAI et les événements régionaux, tels que les congrès, les assemblées générales et les réunions du Comité directeur. En raison de l'espace restreint, les nombreux cours de formation et autres réunions professionnelles des régions ne peuvent être inclus. Pour plus de renseignements, s'adresser au Secrétaire général de chaque groupe de travail régional.

INTOSAI

